

La propriété intellectuelle pour tout le monde

Rapport du Directeur général
aux assemblées 2021 de l'OMPI



2021



Photos: OMPI / Berrod

Avant-propos

L'année 2020, marquée par une crise mondiale imprévue et dévastatrice qui a frappé le monde entier, n'a pas été une année comme les autres.

Depuis lors, la pandémie de COVID-19 bouleverse les vies et les moyens de subsistance d'une multitude de personnes. Dans le même temps, cette crise a transformé nos modes de travail et nos existences, en accélérant et en amplifiant la tendance à la numérisation, à l'utilisation de la technologie et à la valorisation de l'innovation et de la créativité comme moteurs de croissance.

L'année 2020 a également été caractérisée par un changement de direction au sein de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), mes chefs de secteur et moi-même ayant pris la relève dans des circonstances extraordinaires. Notre conviction commune est que dans ce contexte, l'OMPI doit transcender ses habitudes afin de mieux aider les États membres à surmonter la pandémie et à se reconstruire.

Le présent rapport annuel décrit donc une nouvelle orientation stratégique pour l'OMPI, qui reprend les grands jalons posés par les administrations précédentes, mais se veut résolument tournée vers l'avenir. Ce rapport s'articule autour des quatre piliers stratégiques et de la fondation du Plan stratégique à moyen terme (PSMT) 2022-2026.

Au titre du premier pilier, l'OMPI continuera de renforcer ses efforts en matière de communication et de participation. En élargissant notre champ d'action au-delà des professionnels et des spécialistes de la propriété intellectuelle, notre objectif est de faire connaître le potentiel de la propriété intellectuelle à un public plus large – notamment les chefs d'entreprise, les jeunes et les petites et moyennes entreprises – pour améliorer les conditions de vie dans le monde entier.

Ce changement d'approche a eu des résultats immédiats. En 2020, la popularité de l'OMPI sur les médias sociaux a augmenté sur Facebook, Twitter et LinkedIn. La consultation des pages consacrées à la Journée mondiale de la propriété intellectuelle en 2021 a augmenté de 94,5%.

Au titre du deuxième pilier, l'OMPI continuera d'élaborer des normes mondiales en matière de propriété intellectuelle et de servir d'instance mondiale pour l'échange d'idées sur les questions de propriété intellectuelle. Face aux perturbations engendrées par la pandémie, ces rôles ont été mis à rude épreuve. Toutefois, nous avons trouvé au cours de l'année écoulée de nouvelles façons de rassembler les représentants de la communauté internationale afin d'examiner le cadre normatif, de renforcer le respect de la propriété intellectuelle et de partager des idées sur les questions émergentes, grâce à des événements hybrides comme le Dialogue sur la propriété intellectuelle et l'intelligence artificielle.



Un monde où
l'innovation et la créativité,
d'où qu'elles viennent, sont stimulées
par la propriété intellectuelle, dans l'intérêt général

L'OMPI joue un rôle de premier plan dans l'élaboration d'un écosystème mondial de propriété intellectuelle équilibré et efficace afin de promouvoir l'innovation et la créativité pour un avenir meilleur et plus durable



Pilier stratégique n° 1
S'adresser au public du monde entier pour expliquer comment la propriété intellectuelle peut améliorer la qualité de la vie de tous et partout

Pilier stratégique n° 2
Rassembler et nouer des partenariats avec les parties prenantes pour façonner l'avenir de l'écosystème mondial de la propriété intellectuelle

Pilier stratégique n° 3
Fournir des services de propriété intellectuelle, des savoirs et des données de qualité qui apportent une valeur ajoutée aux utilisateurs du monde entier

Pilier stratégique n° 4
Aider les pouvoirs publics, les entreprises, les communautés et les particuliers à utiliser la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement durable

1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout

2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité
2.3 Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle
2.4 Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle

3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI
3.3 Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux

4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle
4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle



Plan d'action de l'OMPI

Fondation: Donner à notre personnel les moyens de travailler de manière efficace, collaborative et innovante en mettant à sa disposition les ressources, la formation et l'environnement appropriés

5.1 Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante

5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces

Le nombre d'États membres adhérant aux traités administrés par l'OMPI continue de croître, avec 45 adhésions et ratifications l'année dernière. En outre, deux nouveaux traités sont entrés en vigueur en 2020 : le Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles et l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques.

L'OMPI a également intensifié sa collaboration avec d'autres organisations intergouvernementales. Par exemple, grâce au renforcement de notre coopération trilatérale avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), nous aidons les parties prenantes à surmonter la pandémie avec des initiatives telles que des ateliers de renforcement des capacités et une plateforme conjointe d'assistance technique trilatérale sur l'accès aux technologies, la propriété intellectuelle et les questions commerciales.

Notre troisième pilier porte sur la fourniture de services, de savoirs et de données en matière de propriété intellectuelle à l'échelle mondiale.

Le fait que nous ayons pu continuer de fournir à nos parties prenantes les services mondiaux de propriété intellectuelle dont elles ont besoin, malgré les défis posés par

la pandémie – notamment le passage au télétravail – témoigne de l’engagement et de l’expertise du personnel de l’OMPI.

Les dépôts selon le PCT ont augmenté de 3,5% en 2020, les utilisateurs du monde entier se déclarant très satisfaits du système du PCT. Si des baisses marginales ont été enregistrées dans les systèmes de Madrid (0,6%) et de La Haye (1,7%), les données font état d’un rebond en 2021, le nombre de dépôts selon le système de Madrid ayant augmenté de 18% et celui des dépôts selon le système de La Haye de 9% au cours des cinq premiers mois de l’année.

L’OMPI continuera également de soutenir l’établissement de rapports clés tels que l’Indice mondial de l’innovation et le Rapport sur la propriété intellectuelle dans le monde, ainsi que nos plateformes WIPO GREEN et WIPO Re:Search, qui contribuent à relever des défis mondiaux dans le domaine du changement climatique et de la santé publique. D’autres services mondiaux de protection de la propriété intellectuelle, comme ceux proposés par le Centre d’arbitrage et de médiation de l’OMPI, ont également enregistré l’an dernier une augmentation du nombre de dossiers et de litiges résolus.

La propriété intellectuelle et les actifs incorporels deviennent de plus en plus importants pour l’économie mondiale, atteignant une valeur globale de 65 000 milliards de dollars É.-U. Notre quatrième pilier concerne la manière dont la propriété intellectuelle peut aujourd’hui être un puissant outil de croissance et de développement durable. L’OMPI s’est engagée à aider les États membres à développer des écosystèmes nationaux de propriété intellectuelle et à renforcer leurs compétences dans ce domaine.

Le Plan d’action de l’OMPI pour le développement repose sur une stratégie d’impact, adaptée aux besoins particuliers de chaque État membre. Nous avons également défini des lignes directrices pour la mise en place de stratégies nationales de propriété intellectuelle favorisant des écosystèmes efficaces.

Outre les connaissances techniques en matière de propriété intellectuelle, nous mettrons davantage l’accent sur le développement des compétences pratiques. Au cours de l’année écoulée, l’Académie de l’OMPI a revu ses cours dans le cadre des efforts déployés pour favoriser un écosystème de la propriété intellectuelle plus ouvert et accessible.

Tous ces efforts reposent sur les personnes exceptionnelles qui composent l’OMPI.

À maintes reprises au cours des 12 derniers mois, les collaborateurs de l’OMPI ont su répondre aux nombreux défis qui se posaient. Cette réalité, combinée à la demande constante en faveur de nos services, a permis à l’Organisation de maintenir une situation financière saine tout au long de 2020.

L’OMPI va poursuivre la modernisation de ses méthodes de travail. Tout en continuant de faire évoluer la transformation numérique de l’OMPI, nous sommes déterminés à instaurer une culture ouverte, collaborative et inclusive. De manière plus systématique, nous avons mis en place un cadre stratégique simplifié et allégé afin d’accroître notre responsabilité vis-à-vis des États membres.

Si la période actuelle reste incertaine et très volatile, nous sommes certains d’une chose : c’est grâce à l’ingéniosité humaine que nous surmonterons la pandémie et que nous nous reconstruirons de manière équitable, inclusive et durable.

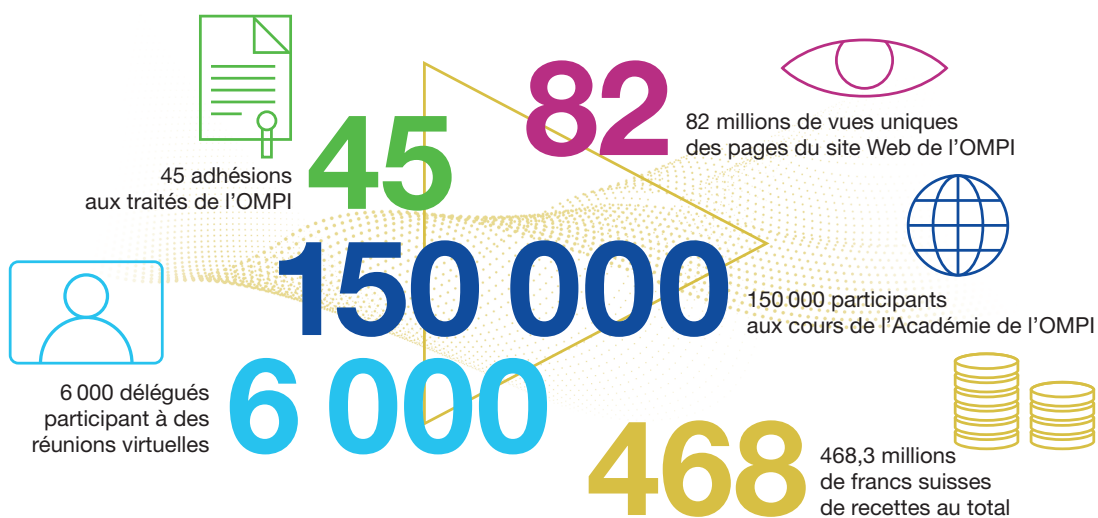
Comme l’indiquent clairement le PSMT et la maison qui illustre notre stratégie, notre vision est simple mais audacieuse: nous souhaitons construire un monde où l’innovation



et la créativité, d'où qu'elles viennent, sont stimulées par la propriété intellectuelle, dans l'intérêt général.

L'OMPI se réjouit à la perspective de collaborer avec vous toutes et tous pour donner vie à cette vision.

2020 en chiffres



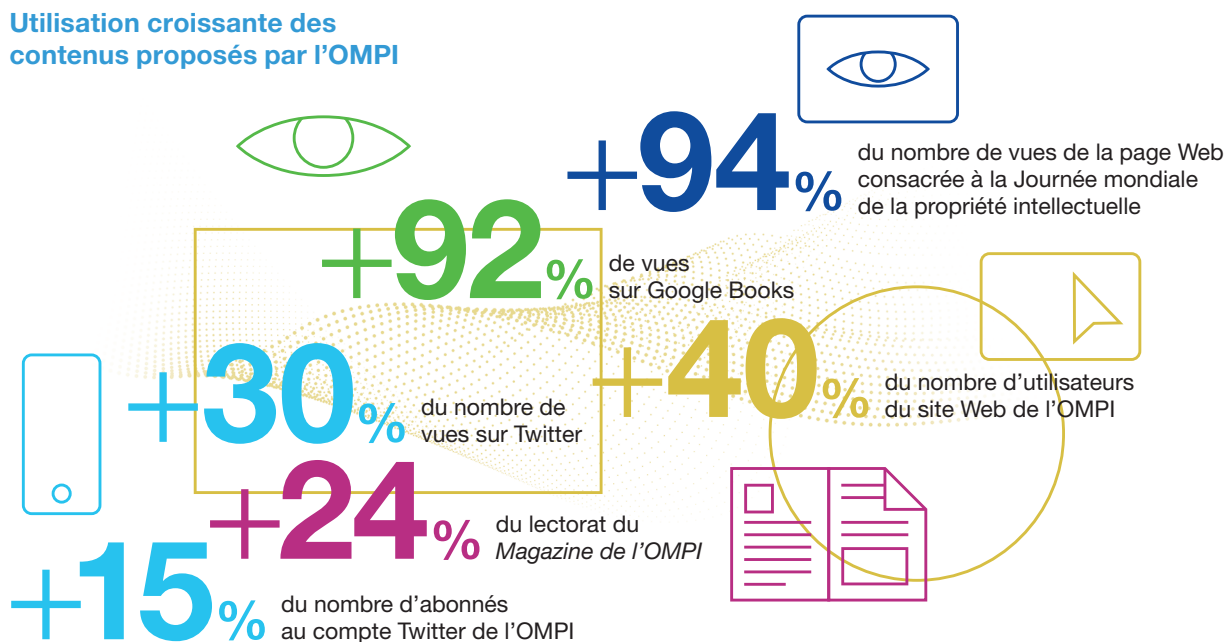
Expliquer le potentiel de la propriété intellectuelle pour améliorer la qualité de vie



Photos: © Getty Images

Au cours de l'année écoulée, nous avons amorcé un changement important de notre stratégie de communication, en passant d'un dialogue restreint et direct avec des spécialistes de la propriété intellectuelle à un dialogue élargi avec le grand public, afin de faire mieux connaître le potentiel de la propriété intellectuelle pour améliorer la vie de toutes et de tous, partout dans le monde.

Utilisation croissante des contenus proposés par l'OMPI



La narration pour expliquer les effets de la propriété intellectuelle

En 2020, nous avons enregistré une croissance satisfaisante (+15%) du nombre de nos abonnés sur Twitter, ainsi que de la portée des contenus publiés sur Facebook et LinkedIn, avec respectivement 1,9 et 2,6 millions d'impressions. Les médias traditionnels ont continué de rendre compte de l'actualité de l'OMPI et l'Organisation a été mentionnée dans plus de 49 000 articles de presse.

Le début de l'année 2021 a été marqué par le lancement de notre nouvelle stratégie relative aux médias sociaux, qui prévoit une distinction plus nette entre les contenus des différents médias, afin de mieux répondre aux besoins de publics variés, comprenant des chefs d'entreprise, des créateurs, des innovateurs et des jeunes. Parallèlement à cela, notre politique révisée en matière de médias sociaux jette les bases d'une

présence accrue des programmes et services de l'OMPI sur les réseaux sociaux et a renforcé la création de comptes individuels, notamment pour les chefs de secteur ou la communication officielle.

Notre nouvelle stratégie en matière de contenus prévoit des vidéos conviviales pour les médias sociaux, dont une trentaine ont été produites entre janvier et juin 2021. Au cours du premier semestre de 2021, le nombre de consultations des médias a augmenté de 30% rien que sur Twitter, par rapport à la même période l'année précédente, et le nombre de nos abonnés sur Twitter et LinkedIn a dépassé la barre des 100 000, ce qui témoigne d'un intérêt plus large pour notre mission et notre vision.



“Nous utiliserons des outils numériques de pointe pour mettre en avant les possibilités offertes par la propriété intellectuelle dans l'intérêt de toutes et de tous, partout dans le monde.”

Toucher de nouveaux publics et renforcer notre présence

L'importance du site Web de l'OMPI en tant que plateforme centrale de communication de l'Organisation a été clairement démontrée en 2020, lorsque nous avons constaté une augmentation de 40,5% du nombre d'utilisateurs, qui est passé à 17 millions, de 29,7% du nombre de sessions, qui a atteint les 35 millions, et de 17,1% du nombre de consultations de pages Web, qui a atteint les 82 millions. Ces chiffres ont encore augmenté en 2021, avec 16,8 millions d'utilisateurs supplémentaires du site Web de l'OMPI au cours des six premiers mois de l'année. Une enquête de satisfaction multilingue sur le Web a confirmé que 87% des personnes interrogées étaient satisfaites du site Web, 41% lui attribuant la mention “excellent”. L'adoption d'un nouveau système de gestion de contenus a débuté et devrait s'achever en 2022.

La Journée mondiale de la propriété intellectuelle de 2021, sur le thème “Propriété intellectuelle et PME : commercialisez vos idées”, s'inscrit dans le cadre de l'objectif de l'OMPI, qui souhaite élargir ses horizons et faire participer, soutenir et servir les personnes ayant peut-être été laissées de côté dans le passé. Ce thème a suscité une augmentation de 94,5% du nombre de vues uniques de notre site Web par rapport à 2020, les publicités en ligne ont généré 6 millions d'impressions et 1,5 million de visionnages de vidéos, et les bureaux extérieurs de l'OMPI ont considérablement intensifié leur action en faveur de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, avec 23 000 participants à leurs diverses manifestations. Les ressources utilisées pour notre campagne ont été mises en place afin de soutenir les activités de sensibilisation menées par l'Organisation bien au-delà de la durée de la campagne, avec, par exemple, un documentaire sur l'importance de la propriété intellectuelle pour les petites et moyennes entreprises (PME) qui a été visionné 7000 fois.

Dans le cadre du système actuel des prix nationaux de l'OMPI, 22 pays se sont manifestés pour un total de 105 prix délivrés en 2020, et 20 pays ont présenté

leur demande au cours du premier semestre de 2021, pour un total de 93 prix. Les préparatifs ont été lancés en vue du nouveau Programme des prix de l'OMPI, qui reposera sur les objectifs de développement durable (ODD) et les retombées sociales de l'innovation, et qui s'attachera à mettre en lumière celles et ceux qui, par leurs compétences en matière d'innovation et de créativité, contribuent au progrès économique et culturel pour améliorer la vie de toutes et de tous. Un projet pilote visant à récompenser les PME innovantes et créatives sera déployé avant la fin de 2021.

Les publications de l'OMPI ont été mises à disposition dans un nombre croissant de langues et de formats, notamment le format Global Certified Accessible EPUB3, ce qui a permis de toucher de nouveaux publics. Cela s'est traduit par une augmentation de 15% des téléchargements sur le site Web de l'OMPI, qui ont atteint les 3,7 millions, et par une augmentation de 92% des vues uniques sur Google Books, qui sont passées à 542 000. Le *Magazine de l'OMPI*, notre publication phare sur les questions de propriété intellectuelle, d'innovation et de créativité, est désormais publié en huit langues. Son lectorat a augmenté de 23,9% au cours de la période considérée.

Anciennement connu sous le nom de bibliothèque de l'OMPI, le Centre de connaissances de l'OMPI a modifié les projets mis en place avant la COVID, qui prévoyaient l'organisation d'expositions ouvertes au public, en une expérience entièrement en ligne. La première exposition virtuelle de l'OMPI, sur le thème de l'intelligence artificielle, a attiré quelque 5000 visiteurs au cours de ses deux premières semaines.

En janvier 2021, nous avons réorganisé le programme des séances d'information de l'OMPI, qui a attiré 1155 participants virtuels jusqu'en juin.



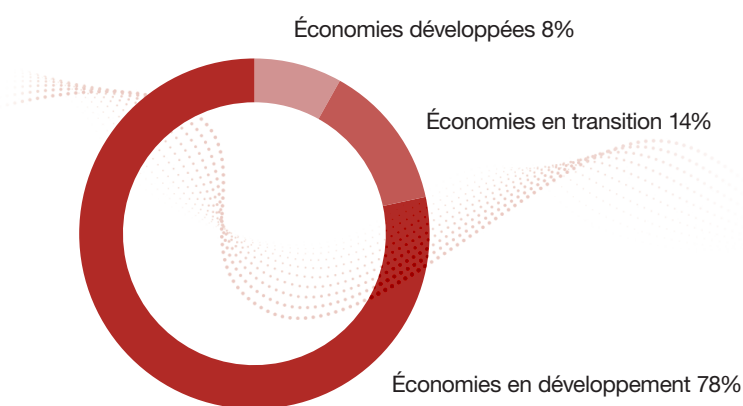


Photos: © Getty Images

Définir l'écosystème de la propriété intellectuelle

Le rôle de l'OMPI en tant qu'instance mondiale pour les questions de propriété intellectuelle a rapidement évolué face aux défis posés par la pandémie de COVID-19. Nous nous sommes adaptés pour offrir aux États membres de nouvelles plateformes leur permettant de se réunir afin de définir l'écosystème mondial de la propriété intellectuelle grâce à l'établissement de normes et de règles et à l'échange d'idées et de pratiques recommandées. Nous avons également continué de renforcer nos partenariats, afin de nous assurer que la propriété intellectuelle contribue à relever les défis complexes qui se posent au niveau mondial.

Part des adhésions de 2020 aux traités administrés par l'OMPI, par type d'économie 2020



Note: Classification basée sur la publication *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2020* des Nations Unies.
Source: OMPI, 2021.

Le cadre normatif

Le cadre normatif crée des règles du jeu équitables, au niveau international, pour toutes les parties prenantes de la propriété intellectuelle. Les négociations visant à conclure un grand nombre des 26 traités administrés par l'OMPI ont été menées par les États membres au sein de divers comités permanents et groupes de travail, avec l'aide et l'appui de l'OMPI. Ces instances sont nécessaires pour garantir que le système international de la propriété intellectuelle reste équilibré et efficace, et qu'il s'adapte aux changements. Dans ce contexte, les États membres ont commencé l'année dernière à adopter une stratégie plus souple et créative, avec de nouvelles modalités d'examen et de prise de décisions.

Adhésions aux traités existants et ratifications

Malgré la pandémie, les États membres ont continué d'adhérer aux traités administrés par l'OMPI en 2020, avec 45 adhésions et ratifications, démontrant un vif intérêt pour le cadre juridique international de la propriété intellectuelle. L'OMPI a été particulièrement heureuse d'accueillir un nouvel État membre, la République de Nauru, ce qui porte à 193 le nombre total de ses États membres.

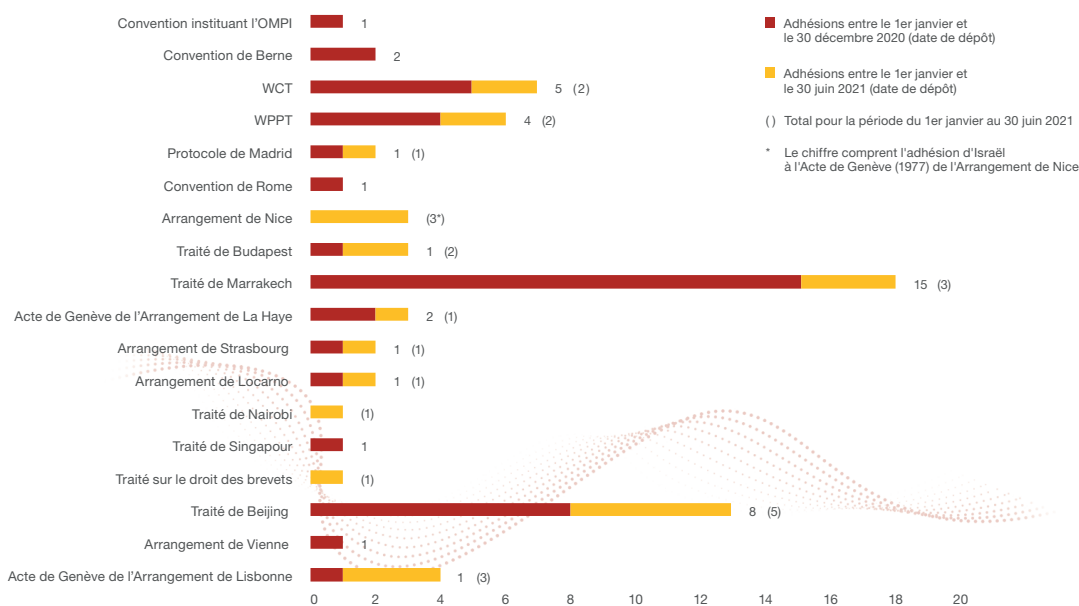
Sur les 26 traités administrés par l'Organisation, sept comptent désormais plus de 100 parties contractantes. Une tendance qui se confirme depuis plusieurs années est la forte présence en 2020 des pays en développement parmi les nouvelles parties contractantes.

L'Organisation a franchi une nouvelle étape avec l'entrée en vigueur de deux traités administrés par l'OMPI au cours des premiers mois de 2020 : l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques, le 26 février 2020, et le Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles, le 28 avril 2020.

Les traités sur le droit d'auteur ont une fois de plus bénéficié d'une forte d'adhésion et d'un niveau élevé de ratification en 2020. Le Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées a recueilli le plus grand nombre d'adhésions et de ratifications, suivi par le Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles, le Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur (WCT) et le Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (WPPT).

Les taux d'adhésion aux traités de l'OMPI et de ratification de ces traités sont restés élevés en 2021, avec 26 adhésions entre le 1^{er} janvier et le 30 juin.

Nombre total d'adhésions aux traités administrés par l'OMPI en 2020 et au premier semestre de 2021



Source: OMPI, 2021.



Conseils législatifs et de politique générale

L'OMPI a continué de faire mieux connaître les traités qu'elle administre et de donner des conseils sur demande en la matière. Il s'agit notamment de coopération avant l'adhésion aux traités, ou d'un appui après l'adhésion. Ces activités visent à : i) renforcer la capacité des États membres de définir un écosystème de la propriété intellectuelle équilibré et efficace; et ii) examiner l'interaction entre le droit de la propriété intellectuelle et d'autres domaines du droit de la technologie, ainsi qu'entre les politiques de propriété intellectuelle et d'autres politiques connexes, notamment en matière d'innovation, de commerce, de biodiversité ou de santé.

Comités normatifs et techniques

Comité permanent du droit des brevets (SCP) et Comité de coopération technique du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)

Le SCP a poursuivi ses discussions sur cinq grands thèmes : i) les exceptions et limitations relatives aux droits de brevet; ii) la qualité des brevets, y compris les systèmes d'opposition; iii) les brevets et la santé; iv) la confidentialité des communications entre clients et conseils en brevets; et v) le transfert de technologie. Le comité a continué de rassembler des informations et des pratiques recommandées concernant les lois nationales et régionales, et d'examiner des questions politiques, juridiques, pratiques et opérationnelles sur les cinq sujets.

Le Comité de coopération technique du PCT a tenu sa trente et unième session et a recommandé que l'Office eurasiatique des brevets (OEAB) soit nommé en tant qu'administration chargée de la recherche internationale et qu'administration chargée de l'examen préliminaire international selon le PCT.

Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques

Le Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT) de l'OMPI est parvenu à se réunir pour ses quarante-troisième et quarante-quatrième sessions, tenues en mode hybride. Les deux sessions du SCT ont bénéficié d'une forte participation de toutes les délégations et ont progressé dans les domaines de la protection des dessins et modèles d'interfaces utilisateurs graphiques, de la protection temporaire des dessins et modèles industriels présentés lors d'expositions internationales, de la protection des marques-pays et des indications géographiques.

Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR)

Le SCCR s'est réuni en sessions hybrides, principalement à distance, une fois en 2020 et une fois en 2021. Malgré les limites imposées aux discussions de fond, les sessions ont été positives et constructives. Le SCCR a pu examiner des rapports et études détaillés sur des sujets allant des limitations et exceptions jusqu'au droit d'auteur sur les oeuvres musicales dans l'environnement numérique, en passant par les droits des metteurs en scène de théâtre et le droit de suite.

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

L'OMPI a mené des activités intersessions pour préparer les participants à la reprise des négociations de fond au sein du Comité intergouvernemental de la propriété

intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC). En août 2021, l'IGC s'est réuni et a décidé de recommander à l'Assemblée générale de l'OMPI le renouvellement de son mandat pour 2022-2023.

Dispositifs opérationnels établis en vertu de traités

Traité de Budapest

Le Traité de Budapest sur la reconnaissance internationale du dépôt des micro-organismes aux fins de la procédure en matière de brevets (Traité de Budapest) offre une solution pratique pour l'obtention de brevets portant sur du matériel biologique. Il a étendu sa couverture géographique en 2020 avec l'adhésion de trois nouveaux États, ce qui porte à 85 le nombre de ses États contractants. On compte désormais 48 autorités de dépôt internationales selon le Traité de Budapest dans 26 pays, couvrant tous les continents. Le nombre de micro-organismes déposés selon le Traité de Budapest est resté stable en 2020, s'établissant à 6756, bien que l'on ait constaté une diminution importante du nombre d'échantillons remis aux parties autorisées par les autorités de dépôt internationales, avec seulement 950 échantillons.

Protection des emblèmes d'États et des emblèmes d'organisations internationales intergouvernementales (article 6ter de la Convention de Paris)

Le nombre cumulé d'emblèmes protégés en vertu de l'article 6ter de la Convention de Paris s'élève désormais à 4062. Au cours de l'année 2020, l'OMPI a communiqué 89 emblèmes d'États et emblèmes d'organisations internationales à l'Union de Paris et aux membres de l'OMC au moyen d'une publication électronique dans la base de données sur l'article 6ter. Le nombre de signes communiqués au cours du premier semestre de 2021 s'élève à 110.

Organiser des débats de premier plan sur la propriété intellectuelle

L'OMPI constitue un lieu d'échange d'informations et de données d'expériences, et propose des discussions sur les questions émergentes de propriété intellectuelle. Ces activités contribuent à définir l'écosystème de la propriété intellectuelle et à créer des réseaux au sein de la communauté de la propriété intellectuelle.

Dialogue de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les technologies de pointe

Le Dialogue de l'OMPI a été créé pour offrir aux parties prenantes un cadre d'échange de premier plan au niveau mondial, afin d'examiner la question complexe et en évolution rapide de l'intelligence artificielle et son incidence sur les droits de propriété intellectuelle, et de faciliter les discussions à cet égard ainsi que le renforcement des connaissances.

Trois sessions du Dialogue de l'OMPI ont été organisées, auxquelles ont participé plus de 2000 inscrits de plus de 100 pays, dont 60% de pays en développement et de pays parmi les moins avancés.

En 2021, l'Organisation a élargi le champ d'application du Dialogue de l'OMPI pour y inclure l'incidence des technologies de pointe sur la propriété intellectuelle, avec notamment les mégadonnées, la chaîne de blocs, l'Internet des objets et le génie génétique. Ces technologies soulèvent un large éventail de questions quant à la manière dont elles peuvent améliorer les systèmes existants d'administration de la propriété



intellectuelle, et dont le système de la propriété intellectuelle peut continuer de favoriser l'innovation et la création dans le monde numérique, où les actifs incorporels gagnent en importance partout. L'Organisation prévoit de continuer de proposer deux sessions du Dialogue de l'OMPI chaque année.

L'OMPI continue d'actualiser et de développer son Centre d'échange d'informations sur la propriété intellectuelle et les technologies de pointe, afin de permettre le partage d'informations.

Promotion du respect de la propriété intellectuelle

Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle font partie intégrante d'un écosystème sain de la propriété intellectuelle.

Dans ce domaine, l'OMPI fournit une assistance dans le domaine législatif et en matière de renforcement des capacités aux États membres et aux parties prenantes des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales (ONG), et a organisé des réunions et des activités en ligne, notamment le dialogue en ligne du Comité consultatif sur l'application des droits, tenu en septembre 2021, qui portait sur l'évolution de la situation en ce qui concerne la lutte contre la contrefaçon et le piratage sur l'Internet.

L'OMPI a accueilli de nouveaux membres dans la base de données WIPO ALERT, qui permet aux organismes nationaux de partager avec le secteur de la publicité des listes de sites Web portant atteinte au droit d'auteur. Six nouveaux contributeurs autorisés et cinq utilisateurs autorisés du secteur de la publicité ont adhéré à la base de données en 2020, tandis que deux autres contributeurs et trois utilisateurs y ont adhéré au cours du premier semestre de 2021. Onze États membres participent désormais à WIPO ALERT, qui contient plus de 6700 domaines.

Collaboration avec les Nations Unies, d'autres organisations intergouvernementales et des parties prenantes non gouvernementales

Afin de soutenir les États membres dans leurs efforts de redressement après la crise de la COVID-19, l'OMPI participe activement aux activités menées par les organisations du système des Nations Unies et les organisations intergouvernementales compétentes.

Coopération trilatérale et coordination multilatérale pour répondre aux défis mondiaux

Notre collaboration trilatérale avec l'OMS et l'OMC sur les questions de santé publique, de propriété intellectuelle et de commerce a été particulièrement remarquable. En juin 2021, nous avons rencontré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, et la directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, pour examiner les principaux besoins de nos parties prenantes en matière de santé, de commerce et de propriété intellectuelle compte tenu de la pandémie de COVID-19. Nous sommes convenus de renforcer notre coopération trilatérale pour soutenir les efforts mondiaux visant à mettre fin à la pandémie et à élaborer des solutions durables aux problèmes de santé publique. Nous sommes également convenus d'organiser une série d'ateliers de renforcement des capacités techniques et de créer une plateforme commune d'assistance technique trilatérale, offrant un guichet unique pour bénéficier d'une aide en matière d'accès, de propriété intellectuelle et de commerce.



En contact régulier avec d'autres institutions du système des Nations Unies, notamment par l'intermédiaire de notre bureau à New York, nous avons collaboré avec de multiples partenaires sur des sujets touchant à la propriété intellectuelle et à l'innovation, à la technologie, au changement climatique, à la fracture numérique, à la santé et aux ODD. Grâce à notre participation à des réunions d'organisations intergouvernementales et à des manifestations sectorielles, ainsi qu'à nos contributions ciblées à des rapports, nous avons coordonné nos efforts et mis en commun nos compétences en faveur de la coopération et de la cohérence à l'échelle du système.



“De pair avec nos partenaires actuels, ainsi qu’avec de nouveaux partenaires, nous allons examiner des questions transversales à l’échelle internationale et faire mieux comprendre le rôle central joué par la propriété intellectuelle et l’innovation dans la recherche de solutions durables aux défis mondiaux.”

Discussion multilatérale sur la propriété intellectuelle et la politique en matière de concurrence

L'OMPI a poursuivi ses travaux sur la politique en matière de propriété intellectuelle et de concurrence, et a renforcé sa position au sein des instances multilatérales compétentes. Les activités de l'OMPI ont principalement porté sur une veille jurisprudentielle des questions de propriété intellectuelle et de concurrence dans les pays en développement et les pays émergents, une attention particulière étant accordée à l'industrie pharmaceutique, à la question des brevets essentiels à l'application d'une norme et à l'utilisation possible de données de propriété intellectuelle pour définir les marchés pertinents dans les industries innovantes. Nous avons continué de participer activement au groupe informel sur la propriété intellectuelle et la concurrence, en collaboration avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'OMC et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'OMPI a également renforcé sa participation au sein du Réseau international de la concurrence, notamment au groupe de travail sur les comportements unilatéraux, en participant aux discussions sur les questions de concurrence liées à la propriété intellectuelle et en apportant le point de vue favorable à la concurrence dans ce domaine à la communauté des organismes chargés de la concurrence.

Collaboration avec des ONG pour renforcer notre action

En collaboration avec un large éventail de parties prenantes, l'OMPI a participé à des programmes public-privé qui offrent un accès à l'information, notamment le Programme d'accès à l'information spécialisée en matière de brevets (ASPI), qui facilite l'accès aux bases de données commerciales sur les brevets, et le Programme d'accès à la

recherche pour le développement et l'innovation (ARDI), qui offre un accès aux revues scientifiques et techniques par abonnement.

En juillet 2021, la base de données Pat-INFORMED contenait 236 enregistrements (séries de DCI) provenant de 21 entreprises, et 21 029 brevets appartenant à 653 familles de brevets.

En 2020, les entités autorisées du Consortium pour les livres accessibles (ABC) ont diffusé plus de 90 000 titres accessibles du catalogue du Service mondial d'échange de livres de l'ABC à des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés, contre 68 000 en 2019. L'ABC a également lancé un nouveau cours en ligne sur les dernières techniques de production de livres accessibles, afin de proposer une assistance technique à distance et des activités de renforcement des capacités dans les pays en développement et les pays les moins avancés.



Des services, des connaissances et des données de qualité

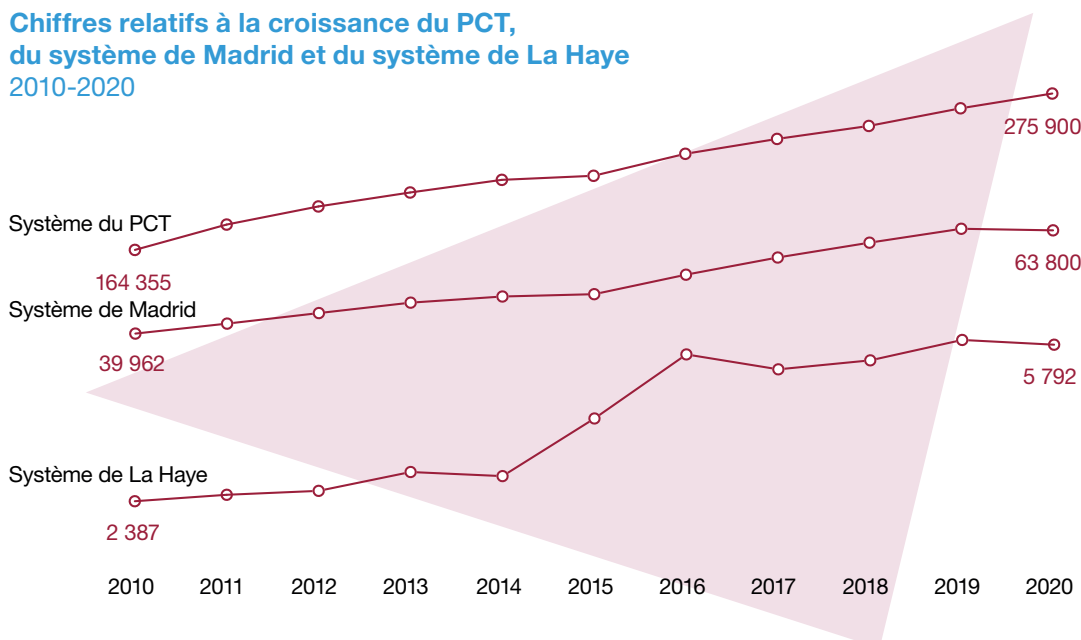


Photos: © Getty Images

Lorsque la pandémie de COVID-19 est apparue au début de 2020, les principales priorités de l'OMPI ont été de veiller à ce que les services mondiaux de propriété intellectuelle continuent de fonctionner et d'aider les utilisateurs à relever les défis auxquels ils devaient faire face. Malgré les difficultés considérables engendrées par le passage au travail à distance pour la première fois dans l'histoire de l'OMPI, notre personnel a travaillé dur et de manière créative pour s'adapter à cette nouvelle façon de travailler, tout en veillant à ce que les résultats et les objectifs soient maintenus.

La numérisation des processus et des communications a été accélérée, et nous avons également pris des mesures pour apporter une aide juridique étendue aux utilisateurs qui avaient du mal à respecter les délais. Grâce à ces mesures, nous avons pu continuer à fournir à nos utilisateurs nos services mondiaux de propriété intellectuelle pendant toute la durée de la crise.

Chiffres relatifs à la croissance du PCT, du système de Madrid et du système de La Haye 2010-2020



Source: OMPI, 2021.

Services mondiaux de protection de la propriété intellectuelle

Les travaux se sont poursuivis pour créer un parcours client fluide pour les utilisateurs des services mondiaux de propriété intellectuelle, quel que soit leur profil. Le



développement du Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI s'est poursuivi avec l'intégration de six applications supplémentaires de l'OMPI et le passage de neuf applications à une présentation uniforme. Le déploiement d'une plateforme d'analyse de données axée sur les entreprises et la mise en œuvre d'un outil de suivi analytique Web dans 39 applications intégrées au Portail de propriété intellectuelle et sur le site Web de l'OMPI ont été d'autres étapes importantes. De nouvelles méthodes de paiement ont également été introduites pour le paiement en ligne des taxes liées au PCT, avec la mise en service de la plateforme ePay, entièrement intégrée au Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI.

“Le Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI continuera d'améliorer la convergence au niveau de l'Organisation, grâce une approche axée sur les produits et centrée sur les clients qui créera des possibilités de transformation sur le chemin de l'OMPI vers la numérisation.”

Le système du PCT

Le système du PCT est resté en très bonne santé et a continué d'enregistrer des résultats solides, d'apporter de la valeur à ses utilisateurs et d'évoluer de manière positive. Dans le monde entier, les utilisateurs du PCT ont également continué de faire part d'un degré de satisfaction très élevé à l'égard du système du PCT et de ses services.

En 2020, les dépôts de demandes ont augmenté de 4% par rapport à 2019. Si une légère baisse a pu être observée au cours des deux premiers mois de 2021, à la fin du premier trimestre, les chiffres se trouvaient de nouveau dans la fourchette positive basse et nous prévoyons une croissance modérée pour l'année.

Le coût moyen du traitement d'une demande selon le PCT par le Bureau international a diminué en 2020 et l'OMPI a également constaté une plus grande efficacité, une plus grande cohérence et une meilleure validation des transferts de taxes entre les offices percepteurs et les offices bénéficiaires du PCT, grâce à l'introduction officielle et à l'expansion du service de transfert de taxes de l'OMPI.

La productivité et la qualité de l'examen quant à la forme ont continué de s'améliorer en 2020. Avec le même nombre d'employés, la productivité en matière d'examen quant à la forme a augmenté de 8,4% par rapport à 2019, et l'indice de qualité agrégé est passé de 96,9% en 2019 à 98% en 2020. Ces tendances devraient se poursuivre en 2021.

Parmi les évolutions les plus significatives de 2020 en matière de technologies de l'information figure la croissance continue de l'utilisation et de la portée de la plateforme de dépôt et de gestion des demandes ePCT : en 2020, 71 offices récepteurs du PCT ont

accepté les dépôts ePCT, et plus de 16% de tous les dépôts PCT ont été effectués au moyen de cette plateforme.

Les services informatiques ont continué d'être assurés avec une disponibilité de 99,9% de tous les principaux systèmes, malgré d'importants problèmes de ressources. Les efforts de modernisation des logiciels se poursuivent, ce qui se traduit par une plus grande souplesse des systèmes et une réduction de la dette technique. Le développement de la prochaine génération de dispositifs d'automatisation du traitement du PCT a été lancé, et se concentrera initialement sur le traitement par le Bureau international agissant en qualité d'office récepteur.



“Nous continuerons d’améliorer la qualité et la valeur du PCT en collaborant avec les offices et administrations selon le PCT, afin de fournir à nos utilisateurs des services et des données essentiels, et de renforcer le respect des délais applicables.”

Le système de Madrid

L'impact de la crise sanitaire mondiale sur les dépôts de demandes selon le système de Madrid s'est avéré moins grave que ce que l'on craignait initialement. À la fin de 2020, les demandes déposées selon le système de Madrid n'avaient connu qu'une légère baisse de 0,6% par rapport à 2019, ce qui contraste avec le recul beaucoup plus sévère de 14% observé au lendemain de la crise financière mondiale de 2008-2009. Depuis lors, le taux de dépôt a rapidement repris durant la première partie de 2021. D'après les tendances actuelles, l'objectif en matière de dépôts initialement fixé, avant la crise, dans le programme et budget pour l'exercice biennal 2020-2021 pourrait être dépassé à la fin de 2021.

Conformément au Plan stratégique à moyen terme de l'Organisation, nous avons récemment lancé un projet pluriannuel visant à libérer le potentiel du système de Madrid, notamment en ce qui concerne son utilisation par les petites et moyennes entreprises.

La portée géographique du système de Madrid a été élargie par l'arrivée de deux nouveaux membres, la Trinité-et-Tobago et le Pakistan, ce qui porte à 124 le nombre total de pays couverts.

Outre les communications numérisées avec les utilisateurs et les offices, des progrès notables ont également été accomplis concernant d'autres aspects de la mise au point de la nouvelle plateforme informatique pour le système de Madrid. Il s'agit notamment de la mise en service d'un système de notification plus robuste et plus fiable en arrière-plan, de la publication d'un certain nombre de formulaires en ligne afin d'améliorer le parcours du client pour l'exécution de certaines transactions, de l'introduction du paiement par carte de crédit pour les nouvelles demandes dans plus de 80 pays et de l'établissement d'un plan directeur pour la modernisation de l'architecture du système informatique actuel.

Le système de Madrid a élargi ses activités d'information et de sensibilisation en mode virtuel et touche donc un public plus large, avec près de 20 000 participants dans plus de 135 pays.

En 2020, le coût unitaire du traitement des demandes selon le système de Madrid et des demandes de services connexes a diminué et les délais d'attente ont été réduits pour la plupart des transactions du système de Madrid.

Le système de La Haye

Le système de La Haye a fait preuve d'une certaine résilience face à la pandémie de COVID-19 en 2020, avec une baisse de seulement 1,7% du nombre de dépôts de demandes internationales. En outre, si après 14 années de croissance, le nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes a diminué de 15%, ce phénomène s'explique davantage par la proportion croissante de dépôts provenant de ressorts juridiques dotés de systèmes de dessins ou modèles uniques et conçus pour ceux-ci.

Contrairement à ce déclin au niveau des dépôts, le nombre d'enregistrements internationaux et de dessins et modèles enregistrés a atteint de nouveaux records en 2020, ce qui témoigne de la réussite des modalités de travail à distance adoptées par l'Organisation. De nouveaux records ont également été établis en ce qui concerne le nombre de renouvellements de dessins et modèles et de décisions d'offices reçues et traitées. Au cours du premier semestre de 2021, le nombre de demandes déposées et le nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes ont tous deux dépassé les attentes et, de concert avec le nombre de décisions des offices, sont en bonne voie pour atteindre de nouveaux records.

L'Acte de Genève a enregistré deux nouveaux membres en 2020, à savoir le Mexique et le Suriname, ce dernier étant passé du statut de partie à l'Acte de 1960 à celui de partie à l'Acte de 1999. Au cours du premier semestre de 2021, le Bélarus a déposé son instrument d'adhésion à l'Acte de Genève, ce qui porte à 92 le nombre total de pays couverts.

Le projet d'externalisation du système de La Haye, un projet axé sur l'utilisateur et dont la finalité est de proposer des services durables, au profit des utilisateurs, ainsi que de plus grandes intégrations normalisées avec les offices, a vu ses premières fonctionnalités mises en œuvre durant la période examinée. Il s'agit notamment de l'échange de toutes les données avec les offices, qui ont été mises à niveau avec succès selon la dernière norme en matière de données, du développement des nouveaux services Web du système de La Haye (de machine à machine), de l'automatisation de bout en bout des décisions des offices et de l'intégration plus poussée de l'environnement de dépôt et de gestion électroniques des utilisateurs au moyen de la plateforme de propriété intellectuelle de l'OMPI.

Les relations avec les clients et les activités de sensibilisation ont également bénéficié de la poursuite de la numérisation. Un service à la clientèle moderne a été déployé en 2020 pour le système de La Haye, permettant la collecte de données granulaires et le suivi continu des indicateurs clés de performance, et des travaux ont été entrepris pour transformer le site Web en un environnement plus dynamique et convivial. Les activités de sensibilisation et de renforcement des capacités continuent de se dérouler en mode virtuel, ce qui permet une participation plus large.

Le système de Lisbonne

L'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne est entré en vigueur en février 2020.





Si ses effets ont inévitablement été retardés par la crise sanitaire mondiale, les taux d'adhésion et de dépôt de demandes ont rapidement augmenté. D'après les tendances actuelles, les objectifs initialement fixés, avant la crise, dans le programme et budget pour l'exercice biennal 2020-2021 seront pleinement atteints et même largement dépassés. Le premier semestre de 2021 a déjà enregistré une augmentation de 500% des demandes d'enregistrements internationaux. Le nombre total de transactions devrait également augmenter, avec une hausse prévue en 2021 de 700% par rapport aux transactions annuelles moyennes enregistrées depuis 2016.

Le système de Lisbonne s'étend à 55 pays, dont 34 sont couverts par l'Acte de Genève. Les nouvelles adhésions ont eu un impact sur la composition de l'Union de Lisbonne, confirmant l'intérêt croissant des producteurs des pays en développement pour la protection et la commercialisation de leurs produits d'origine dans le monde entier. L'enregistrement international de l'indication géographique Poivre de Kampot par le Cambodge en octobre 2020 illustre clairement cette tendance.

L'élaboration du projet informatique eLisbon a démarré. Ce projet permettra de déployer un système de gestion moderne pour le Service d'enregistrement de Lisbonne et de fournir des services en ligne aux utilisateurs du système de Lisbonne, tels que le dépôt et la gestion centralisée de portefeuilles.

Les activités de sensibilisation et de renforcement des capacités sont passées en mode virtuel, ce qui a permis une participation plus large. Une série de webinaires publics sur le système de Lisbonne a été lancée, en plus d'activités ciblées en réponse à certaines demandes des membres de l'OMPI. En 2021, des travaux ont été engagés afin de remanier le site Web dédié au système de Lisbonne et de le rendre plus dynamique et convivial, et le bulletin d'information sur le système de Lisbonne a été lancé.

“Nous allons poursuivre la numérisation de nos services et continuer de renforcer la position de l'OMPI en tant que référence pour l'enregistrement international des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques, dans l'intérêt des entreprises qui créent des marques dans le monde entier.”

Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI

Le nombre de dossiers traités par le Centre d'arbitrage et de médiation a augmenté de 24% en 2020, une croissance qui se poursuit en 2021, et le taux de règlements par médiation, quant à lui, a augmenté de 78%. Les réunions et les audiences ont été tenues à distance à l'aide des outils de l'OMPI, notamment une nouvelle liste de contrôle de l'OMPI pour la conduite en ligne des procédures.



Les propriétaires de marques ayant intensifié leurs activités en ligne, ils ont procédé au renforcement de la protection de leurs marques sur Internet. Afin de contrer l'augmentation des contrefaçons, de l'hameçonnage et d'autres atteintes portées aux marques en ligne durant la pandémie, les titulaires de droits ont déposé 4204 dossiers auprès du Centre en 2020 en vertu des Principes directeurs concernant le règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine (principes UDRP) établis par l'OMPI, soit une augmentation de 14% par rapport au nombre de dossiers déposés en 2019, cette augmentation se poursuivant en 2021. Avec l'ajout en 2021 des domaines .SA et السعودية (Arabie saoudite), le nombre de domaines de premier niveau qui sont des codes de pays (ccTLD) pour lesquels l'OMPI fournit des services de règlement des litiges est passé à 79 services d'enregistrement pour toutes les régions. Le Centre est demeuré stratégiquement actif afin de préserver la protection des droits dans le système en évolution des noms de domaine.

Amélioration de la qualité de service, de la communication et de la collecte des observations des clients

Centre de contact de l'OMPI

L'expérience des clients a encore été améliorée grâce à diverses initiatives, notamment la création du Centre de contact de l'OMPI, la mise en place d'un service de chat en direct et le déploiement à l'échelle de l'Organisation d'un système permettant de diriger automatiquement les appels vers les équipes du service à la clientèle.

Un indice de satisfaction des clients à l'égard du PCT et du système de Madrid a été créé grâce à l'intégration dans les enquêtes biennales d'un cadre de satisfaction des clients de l'OMPI, ce qui permet d'établir des rapports cohérents, de comparer les données et de les interpréter de manière uniforme pour les différents services de propriété intellectuelle.

Une nouvelle plateforme d'enquête a été déployée afin de prendre en charge différents mécanismes de collecte de données concernant la satisfaction des clients et d'évaluer l'incidence des activités de l'OMPI. Cette nouvelle plateforme contribue à la rationalisation et à l'harmonisation des données relatives aux clients.

Création de la base de connaissances sur la propriété intellectuelle

L'OMPI génère, rassemble et conserve des données sur la propriété intellectuelle afin de créer des supports d'information et de connaissances qui sont d'actualité, pertinents et accessibles à un large éventail de parties prenantes.

Statistiques de propriété intellectuelle et bases de données mondiales

Les statistiques de propriété intellectuelle restent un indicateur de performance essentiel pour un grand nombre de décideurs. Grâce au généreux soutien des États membres, nous n'avons cessé d'étendre la couverture géographique de nos statistiques, qui sont librement accessibles par l'intermédiaire du Centre de données statistiques de propriété intellectuelle, et les tendances clés sont présentées dans nos principaux rapports statistiques, *Indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle* et *Revue annuelle* des systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye.

Les travaux se sont poursuivis pour améliorer la couverture géographique et le caractère exhaustif des Bases de données mondiales de l'OMPI. De nouvelles collections nationales de brevets ont été ajoutées à PATENTSCOPE, ainsi que des

descriptions et des revendications consultables, ce qui porte à 73 le nombre total de collections nationales et régionales de brevets. Des travaux ont également commencé en vue d'inclure des documents tirés de la littérature non-brevet en libre accès dans PATENTSCOPE, grâce à l'ajout de près de 200 000 documents provenant de Wikipédia et de l'éditeur Nature. Cinq nouvelles collections nationales de marques représentant plus de deux millions de nouveaux enregistrements ont été ajoutées à la Base de données mondiale sur les marques, tandis que cinq collections nationales de dessins et modèles industriels ont été ajoutées à la Base de données mondiale sur les dessins et modèles industriels.

Un certain nombre d'améliorations fonctionnelles ont été apportées aux bases de données. La base PATENTSCOPE a été mise à niveau pour inclure la possibilité de rechercher des structures de type Markush, ce qui rend, pour la première fois, cette fonctionnalité spécialisée gratuitement accessible en ligne pour les universités, les PME et les offices de propriété intellectuelle. Une version améliorée de la recherche d'images par similitude a été déployée pour la Base de données mondiale sur les marques, améliorant ainsi la précision (pertinence) et le rappel (exhaustivité) des recherches de logos de marques mixtes contenant à la fois des éléments textuels et figuratifs.

“Nous nous employons à offrir un meilleur environnement, articulé autour des besoins des clients, afin d'améliorer l'accès aux connaissances et aux données dans l'intérêt de tous.”

Nos principaux supports de connaissances

L'*Indice mondial de l'innovation* prend le pouls des tendances mondiales les plus récentes en matière d'innovation et classe les résultats de 132 économies dans ce domaine. L'édition 2021 évalue les effets de la pandémie de COVID-19 sur les performances mondiales en matière d'innovation.

De nombreux États membres ont utilisé l'Indice mondial de l'innovation pour se faire une idée des forces et des faiblesses de leurs systèmes d'innovation nationaux. Sur la base de l'Indice mondial de l'innovation, les gouvernements ont réuni les différentes parties prenantes nationales composant le système de l'innovation afin de renforcer et d'affiner le cadre stratégique qui favorise une économie de l'innovation dynamique.

L'innovation technologique peut contribuer à la croissance économique et avoir un impact considérable sur la vie de toutes et de tous. Dans le domaine des technologies d'assistance, le progrès technologique peut aider le milliard de personnes avec un handicap physique ou cognitif ayant besoin de ce type de technologies pour être plus indépendantes et interagir pleinement avec le monde. *Le Rapport de l'OMPI sur les tendances technologiques – Technologies d'assistance* a été publié en mars 2021 et met l'accent sur les tendances en matière de brevets dans ce domaine, et sur la commercialisation à venir de ces technologies. La publication de ce rapport a été accompagnée par la mise en place d'une plateforme interactive qui montre le degré de



maturité des technologies, le nombre de brevets, la facilité d'adoption et l'impact attendu sur les technologies d'assistance.

Des plateformes et des outils fondés sur la propriété intellectuelle pour relever les défis mondiaux

L'OMPI héberge un certain nombre de plateformes et d'outils de propriété intellectuelle en collaboration avec la société civile, des universités et des organismes de recherche, ainsi que le secteur privé, qui offrent d'importantes possibilités en matière de transfert de connaissances et d'adaptation technologique.

WIPO GREEN

La plateforme d'échange de technologies WIPO GREEN permet de faire connaître quelque 200 besoins de 91 pays du monde entier et propose plus de 6000 technologies respectueuses de l'environnement répondant aux défis du changement climatique, de l'environnement et de la sécurité alimentaire dans sept catégories de technologies vertes.

La transformation de WIPO GREEN en un centre de renseignements sur les entreprises vertes est en cours, avec la mise en place d'une nouvelle architecture pour la base de données, des fonctions de recherche améliorées et fondées sur l'intelligence artificielle, de nouvelles fonctions de filtrage, des recherches sauvegardées, des signets, un tableau de bord pour les utilisateurs, une mise en relation automatique, des documents portant sur les connaissances et des listages pertinents du PCT provenant de PATENTSCOPE. WIPO GREEN est au service du public et de plus de 1800 utilisateurs enregistrés dans 133 pays, dont des PME, des universités et des multinationales.

La plateforme compte 127 partenaires – dont 31 au Japon grâce aux efforts du Bureau de l'OMPI au Japon – et le réseau continue de se développer. Les projets d'accélération constituent le principal instrument de son engagement. Un projet d'accélération a été lancé en Indonésie pour limiter les émissions de gaz à effet de serre provenant des déchets des moulins à huile de palme. À ce jour, 20 moulins et 41 fournisseurs de technologies représentant 10 technologies différentes ont été contactés. Le financement par le Gouvernement japonais a permis à WIPO GREEN d'améliorer son projet d'accélération concernant l'adaptation de l'agriculture au changement climatique en Amérique latine (lancé en 2019).

WIPO Re:Search

Le programme WIPO Re:Search de l'OMPI célèbre son 10e anniversaire en 2021. Ce consortium public-privé, qui comptait initialement 30 membres, est devenu un véritable réseau international de 155 organisations réparties dans 45 pays sur six continents. Il compte parmi ses membres huit des plus grandes sociétés pharmaceutiques, ainsi que des établissements universitaires et de recherche, qui se consacrent tous au partage de la propriété intellectuelle en vue de faire progresser la lutte contre les maladies tropicales négligées, le paludisme et la tuberculose. Cinquante-cinq accords de collaboration scientifique encouragés par WIPO Re:Search sont en cours et dix ont déjà franchi des étapes clés de recherche-développement.



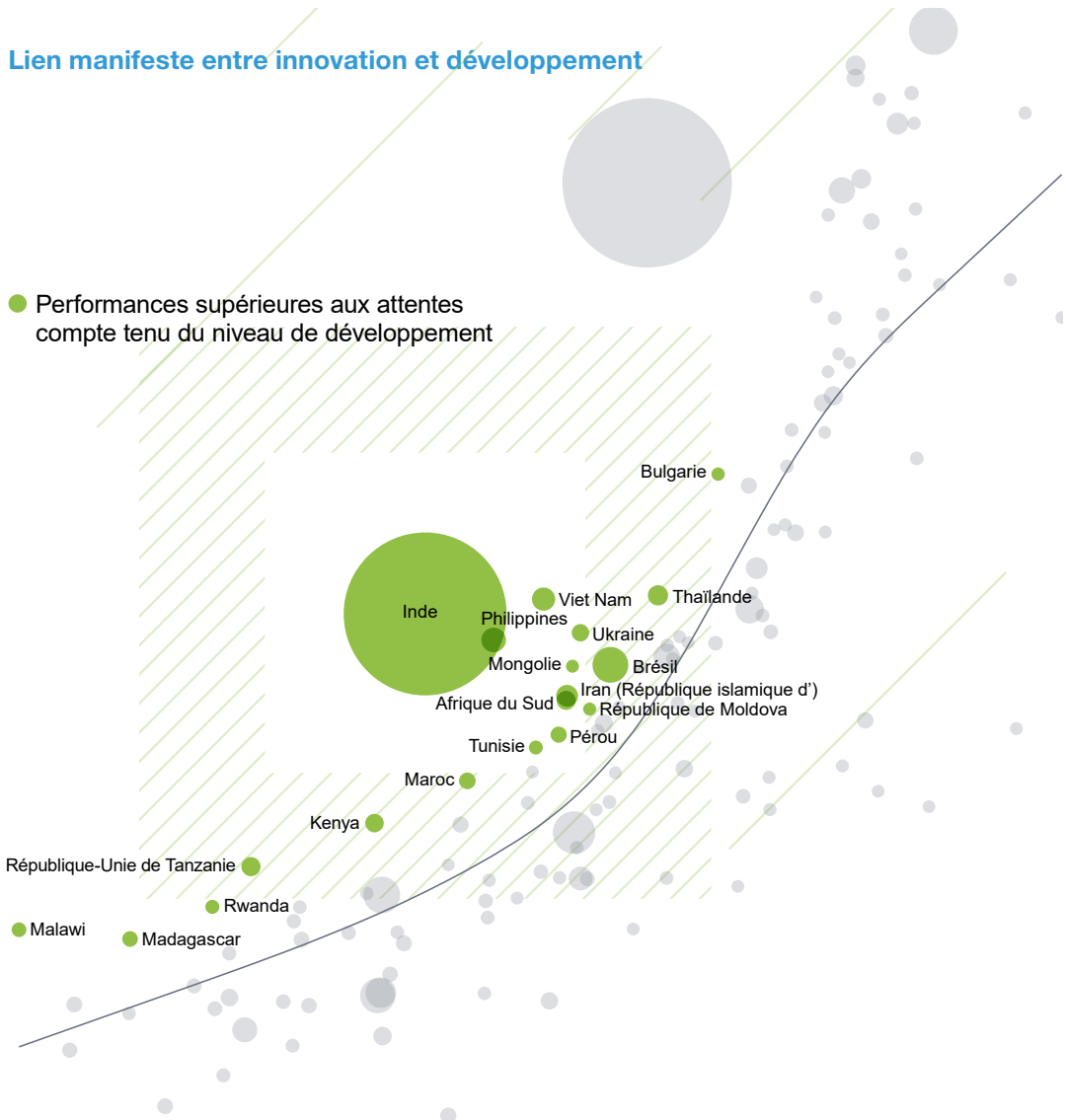


Photos: © Getty Images

La propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement durable

La propriété intellectuelle est un puissant outil de croissance et de développement durable, qui agit comme un catalyseur pour la création d'emplois, le développement économique et la vitalité sociale. En mettant l'accent non plus sur les aspects juridiques de la propriété intellectuelle mais sur son potentiel économique, l'OMPI soutient les écosystèmes nationaux d'innovation et de création qui, à leur tour, stimulent la croissance et le développement durable.

Lien manifeste entre innovation et développement



La propriété intellectuelle pour tout le monde
Rapport du Directeur général aux assemblées 2021 de l'OMPI

Source: OMPI, *Indice mondial de l'innovation 2021*.



Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)

Grâce à ses programmes et à ses activités de développement et de renforcement des capacités, l'OMPI soutient directement ou indirectement les ODD, dont beaucoup dépendent du développement et de la diffusion de technologies innovantes.

Le CDIP est l'instance à la disposition des États membres qui oriente nos activités en matière de développement, notamment les recommandations du Plan d'action pour le développement. Les équipes chargées des projets relevant du Plan d'action pour le développement ont adopté une approche flexible et conçu des plans d'atténuation des risques en fonction des restrictions mondiales. Des progrès ont été enregistrés en ce qui concerne le projet relatif aux instruments permettant d'élaborer des propositions de projet efficaces au titre du Plan d'action pour le développement et le projet relatif à l'enregistrement des marques collectives des entreprises locales en tant qu'axe transversal du développement économique, qui est mis en œuvre en Bolivie, au Brésil, en Tunisie et aux Philippines.

Tirer parti de la propriété intellectuelle pour soutenir la croissance et le développement

Grâce à sa structure d'appui en faveur des offices régionaux et des bureaux extérieurs, renforcée à la suite de la réorganisation interne, l'OMPI s'est engagée auprès des États membres aux niveaux régional et national. Au cours de la période considérée, l'accent a été mis sur le renforcement du travail horizontal entre les secteurs, avec des réunions de travail régulières entre secteurs et la définition, selon que de besoin, de procédures opérationnelles visant à préciser les rôles et à exécuter les mandats.

Partenariats régionaux et nationaux

Les offices régionaux et les bureaux extérieurs ont pu étendre leur action à un plus grand nombre d'acteurs des écosystèmes de la propriété intellectuelle et renforcer leur présence au moyen de partenariats. L'un des enseignements tirés de l'année écoulée est que, bien que le travail virtuel permette d'étendre la portée des activités, une présence physique est souvent nécessaire pour développer les relations qui, souvent, conduisent à des partenariats, et notre réseau de bureaux extérieurs a joué un rôle essentiel à cet égard.

Par exemple, l'OMPI a renforcé son engagement auprès des universités et des instituts de recherche dans la région des pays arabes et dans la région Amérique latine et Caraïbes, en proposant des formations et en contribuant à l'élaboration de politiques de propriété intellectuelle et à la mise en place de pratiques et d'infrastructures de transfert de technologie, afin de mieux exploiter et utiliser la propriété intellectuelle créée. De même, le Bureau de l'OMPI en Algérie a établi des liens avec les universités et aide celles-ci à élaborer des politiques de propriété intellectuelle.

L'OMPI a lancé une initiative en coopération avec l'Organisation eurasiennne des brevets, afin d'instaurer un dialogue avec les parcs technologiques des pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe orientale sur leur rôle dans le soutien apporté aux PME, aux universités et aux instituts de recherche dans l'utilisation de la propriété intellectuelle. Un projet pilote a commencé à être élaboré, ciblant des groupes de réflexion sélectionnés dans la région des pays arabes, afin de les sensibiliser à l'incidence de la propriété intellectuelle sur l'innovation et la créativité et de recenser les pratiques recommandées pour l'intégration de la propriété intellectuelle dans leurs travaux. Le Bureau de l'OMPI au Brésil a pris contact avec des partenaires du secteur agroalimentaire, compte tenu

de son importance pour l'économie nationale et du potentiel des marques et des indications géographiques dans la promotion de la croissance.

Nous avons également continué de promouvoir et d'étendre l'utilisation des services mondiaux de propriété intellectuelle, en particulier moyennant l'organisation de webinaires itinérants qui ont permis de promouvoir l'utilisation de ces services auprès de quelque 2000 participants. Le Bureau de l'OMPI en Chine a profité de l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie pour participer aux nombreux événements majeurs organisés en Chine, touchant ainsi des milliers d'utilisateurs et d'utilisateurs potentiels. Parallèlement, le Bureau de l'OMPI au Japon, ainsi que le Bureau de l'OMPI en Chine, ont pris contact avec des entreprises qui utilisent dans une très large mesure les services mondiaux de propriété intellectuelle, afin de leur fournir des conseils et des informations sur mesure dans leur langue.

La présence au sein du Bureau de l'OMPI à Singapour d'un membre de la Division des solutions opérationnelles à l'intention des offices de propriété industrielle, couvrant l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et les pays asiatiques, constitue un bon exemple de la manière dont notre présence sur le terrain peut être mise à profit pour approfondir et étendre notre couverture dans les différents pays et régions.

Le pouvoir fédérateur des divisions géographiques de l'OMPI a continué d'être pleinement utilisé moyennant l'organisation de réunions des chefs des offices de propriété intellectuelle. Ces forums, qui se sont tenus dans les régions Asie-Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, ainsi que dans les pays arabes, ont non seulement fourni à l'OMPI un excellent moyen de coordonner ses activités avec les offices de propriété intellectuelle dans le cadre de sa coopération avec ces derniers, mais aussi une plateforme permettant aux offices de propriété intellectuelle d'en savoir plus les uns sur les autres et de partager leurs données d'expérience. Les réunions ont été organisées de manière à aborder des questions intéressant les chefs des offices de propriété intellectuelle, telles que, en Asie, la gestion financière et, dans le Pacifique, les marques et les indications géographiques.

“Grâce à une collaboration future au sein de l'OMPI et avec nos partenaires extérieurs, nous proposerons une approche plus stratégique de la mise en œuvre des politiques, des orientations et des recommandations par les États membres, pour renforcer leurs systèmes nationaux de propriété intellectuelle.”



Développer les écosystèmes de la propriété intellectuelle

Au cours de l'année écoulée, nous avons commencé à recentrer les stratégies de développement en étroite collaboration avec les États membres, afin qu'elles soient fondées sur des données factuelles et axées sur l'impact.

Politiques et stratégies nationales en matière de propriété intellectuelle

Après un exercice d'inventaire, et en vue de renforcer la conception et la durabilité des projets, l'OMPI a élaboré des principes directeurs pour l'élaboration de stratégies nationales en matière de propriété intellectuelle à l'appui d'écosystèmes de propriété intellectuelle efficaces. Ces principes directeurs mettent l'accent sur la nécessité d'un soutien de haut niveau dans les États membres, sur l'importance des besoins locaux dans l'évolution de la situation, sur un travail préparatoire solide, sur une formulation claire des résultats recherchés et sur l'importance de la mise en œuvre.

Dans le même ordre d'idées, la période considérée a également été marquée par la confirmation d'une évolution vers un soutien plus général et plus ciblé en matière de conseils pratiques. Par exemple, nous avons travaillé avec le Mexique afin d'élaborer une politique spécialement axée sur les micro, petites et moyennes entreprises. À l'avenir, l'idée est d'aider les États membres à voir les politiques et stratégies en matière de propriété intellectuelle et d'innovation comme un écosystème complet en poursuivant le renforcement des compétences internes sur ces questions.

Règlement des litiges de propriété intellectuelle

Composante importante de tout écosystème de la propriété intellectuelle, les litiges en matière de propriété intellectuelle peuvent être réglés par les tribunaux ou par des solutions extrajudiciaires, tels que l'arbitrage et la médiation.

Dans le cadre des services adaptés qu'il propose à certains secteurs, le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI a mis à jour ses orientations pour les litiges concernant l'octroi de licences à des conditions équitables, raisonnables et non discriminatoires (conditions FRAND) pour les brevets essentiels, a proposé de nouveaux services pour les litiges impliquant des PME et a élaboré des procédures pour faciliter la négociation ou le règlement des litiges relatifs aux contrats dans le secteur des sciences de la vie.

Pour aider les systèmes judiciaires nationaux, le Centre a étendu sa collaboration avec les autorités et les tribunaux chargés de la propriété intellectuelle afin de promouvoir et d'adopter des procédures de règlement extrajudiciaire des litiges, huit nouvelles collaborations ayant été conclues pour un total de 53 entités dans les États membres.

Dans le même temps, l'Institut judiciaire de l'OMPI a poursuivi son travail de renforcement des capacités judiciaires en matière de règlement des litiges de propriété intellectuelle. L'édition 2020 du Forum annuel de l'OMPI à l'intention des juges spécialisés en propriété intellectuelle s'est tenue sous forme virtuelle, ce qui a permis de toucher plus de 400 juges, issus de 89 ressorts juridiques, et de consolider sa position de centre mondial d'échanges dans le domaine judiciaire. Une série de webinaires de l'OMPI à l'intention des juges a également été lancée pour permettre une participation mondiale continue tout au long de l'année.

L'OMPI a augmenté la disponibilité des informations gratuites sur les systèmes judiciaires et la propriété intellectuelle, de même que l'accès à celles-ci ainsi qu'à ses ressources, pour toutes les parties prenantes de la propriété intellectuelle. La base





de données WIPO Lex contient aujourd'hui 16 187 lois provenant de 199 ressorts juridiques. Lancée en 2020, la base de données WIPO Lex Judgments donne accès aux principales décisions judiciaires rendues dans le monde dans le domaine de la propriété intellectuelle, avec des renvois dynamiques, une puissante fonctionnalité de recherche, une aide à la traduction automatique et des informations sur les systèmes judiciaires nationaux. Elle comprend près de 800 décisions provenant de 13 pays et d'une juridiction régionale.

Connaissances et compétences en matière de propriété intellectuelle

Les restrictions mondiales sur les voyages et les réunions en personne ont généré une énorme demande en matière d'enseignement et de formation dans le domaine de la propriété intellectuelle, notamment en ce qui concerne l'enseignement à distance. L'Académie de l'OMPI a pu répondre à cette demande grâce à ses investissements antérieurs dans son Centre de formation en ligne.

La nécessité de passer d'un enseignement et d'une formation en personne à des environnements d'enseignement en ligne a eu une incidence sur les programmes d'enseignement supérieur de l'Académie, les cours d'été et les projets relatifs à la mise en place d'instituts nationaux de formation à la propriété intellectuelle. Les programmes d'études et les programmes en général ont été adaptés à l'enseignement en ligne, ce qui a permis d'assurer la continuité des services d'enseignement supérieur offerts par l'Académie.

L'Académie de l'OMPI demeure le leader mondial de l'enseignement et de la formation en matière de propriété intellectuelle. Au cours de l'année écoulée, elle s'est concentrée sur le renforcement des compétences en matière de propriété intellectuelle, en mettant l'accent sur les utilisateurs du système de propriété intellectuelle, à savoir le secteur privé, les PME et les entrepreneurs. Tous les cours de l'Académie ont été revus et adaptés à cette fin. Cette nouvelle orientation a entraîné une modification de l'équilibre des cours proposés, qui sont passés des conférences traditionnelles à des sessions plus interactives mettant l'accent sur des domaines tels que le renforcement des compétences en matière de négociation et de concession de licences de propriété intellectuelle, et le transfert de technologie. L'Académie a également poursuivi son processus de révision et de mise à jour de ses cours afin de s'assurer qu'ils restent pertinents et appréciés par les participants.

L'Académie a également mis l'accent sur la sensibilisation des jeunes à la propriété intellectuelle. Le service IP4Youth&Teachers de l'Académie, en collaboration avec ses partenaires, propose un ensemble de ressources et de services consultatifs aux ministères de l'éducation, des cours de certification, des ateliers, des séminaires sous-régionaux pour les enseignants, un concours à venir pour les jeunes et les enseignants, en plus de tables rondes pour les décideurs. Ces réalisations dépendaient largement du soutien et de la coopération des partenaires, en particulier des gouvernements de la Chine, du Japon et de la République de Corée.

Atteindre toutes les parties prenantes de la propriété intellectuelle

L'OMPI joue un rôle important grâce à l'appui qu'elle offre à un large éventail de parties prenantes au sein des écosystèmes nationaux d'innovation et de création. L'année dernière, des efforts ont été déployés de façon concertée pour étendre notre engagement à des groupes nouveaux et mal desservis.

Innovateurs et PME

Depuis octobre 2020, l'accent est mis sur l'élaboration d'outils et de supports qui aident les innovateurs et les entreprises à utiliser efficacement le système de propriété intellectuelle.

L'outil d'auto-évaluation de la propriété intellectuelle WIPO IP Diagnostics, dont une version bêta a été lancée en juin 2020, a été traduit et mis à disposition dans les six langues de l'ONU. En outre, pour soutenir les jeunes entrepreneurs et les start-up, un guide simple et facile à lire sur la propriété intellectuelle pour les jeunes entreprises, intitulé "Idées originales", a été publié.

Des activités sont également menées dans le cadre de projets visant à soutenir les PME grâce aux offices de propriété intellectuelle et à d'autres intermédiaires. Le premier est un programme d'assistance à l'intention des offices de propriété intellectuelle désireux d'aider les PME, déjà en cours dans le groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes, et le second est un projet visant à intégrer les services de propriété intellectuelle dans les services aux PME fournis par des institutions intermédiaires.

Compte tenu de l'intérêt croissant des États membres pour la manière dont la propriété intellectuelle peut être utilisée pour accéder au financement et, par conséquent, pour les questions liées à l'évaluation de la propriété intellectuelle, nous avons lancé un projet visant à comprendre les différentes pratiques des pays à cet égard, dans l'espoir d'en tirer des pratiques recommandées.

Nous avons également commencé à tendre la main aux entreprises innovantes pour leur apporter un soutien en matière de gestion de la propriété intellectuelle. Le premier exemple concerne une collaboration avec WIPO GREEN, où les stratégies de propriété intellectuelle de sept entreprises de technologies vertes ont été analysées et où un soutien a été fourni pour améliorer l'utilisation par ces dernières du système de propriété intellectuelle dans leurs stratégies commerciales.

Dans le domaine de l'assistance en matière de brevets, le programme de rédaction de brevets de l'OMPI est axé sur le développement de compétences pratiques en matière de rédaction des demandes de brevet, les participants étant encadrés par des professionnels des brevets expérimentés. En 2020, plus de 280 participants ont été formés dans le cadre de ce programme.

Le Programme d'aide aux inventeurs offre aux inventeurs le soutien d'un professionnel des brevets expérimenté dans leur propre pays et dans certains ressorts juridiques, et ce gratuitement. En 2020, le Pérou est devenu le sixième pays à participer au Programme d'aide aux inventeurs, rejoignant ainsi la Colombie, l'Équateur, le Maroc, les Philippines et l'Afrique du Sud. C'est également en 2020 que la plateforme en ligne du Programme d'aide aux inventeurs a été lancée. À la fin de 2020, plus de 100 inventeurs avaient bénéficié de ce programme.

Le programme relatif aux centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) vise à faciliter l'accès à l'information technique contenue dans les documents de brevet et les publications scientifiques et techniques, et fournit une assistance et des conseils en matière de gestion et de commercialisation de la propriété intellectuelle. Il existe actuellement 80 réseaux nationaux de CATI, comprenant plus de 1250 CATI dans des institutions hôtes, qui ont reçu environ 1,4 million de demandes de renseignements en 2020. Les activités de formation et de renforcement des capacités sont passées d'une prestation traditionnelle sur site à une prestation numérique en ligne.

En collaboration avec les divisions régionales de l'OMPI, des accords sur le niveau de service des CATI sont en cours de finalisation avec le Kazakhstan, la République arabe



syrienne et le Turkménistan. Au niveau national, le Bureau de l'OMPI en Fédération de Russie a joué un rôle important en collaborant avec l'association russe des CATI, l'office de la propriété intellectuelle et les chambres de commerce et d'industrie pour améliorer l'offre pour les innovateurs dans les 170 centres existants dans le pays.

Les réseaux de CATI ont bénéficié du lancement de la plateforme INSPIRE de l'OMPI à la fin de 2020. Il s'agit d'une plateforme d'informations et de connaissances sur les bases de données de brevets, les registres de brevets, l'analyse des brevets et le transfert de technologie, qui intègre divers produits et outils numériques, tels que la plateforme eTISC et le portail d'accès aux registres de brevets.

Une autre ressource essentielle pour les innovateurs et les entreprises a été la publication du deuxième rapport de la série de l'OMPI sur les tendances technologiques, axé sur les tendances en matière d'innovation dans le domaine des technologies d'assistance destinées à aider les personnes présentant des limitations fonctionnelles, et la plateforme interactive qui l'accompagne et qui montre le degré de maturité des technologies, le nombre de brevets, la facilité d'adoption et l'impact attendu sur les technologies d'assistance. Des guides d'identification et d'utilisation des inventions relevant du domaine public ont également été publiés dans les six langues de l'ONU, mettant ainsi ces publications à la disposition d'un plus grand nombre d'utilisateurs des CATI.

Les femmes et les jeunes

Pour être sains, les écosystèmes d'innovation et de créativité doivent englober et responsabiliser tout le monde. Cet objectif ne peut être atteint qu'en accordant la priorité aux femmes et aux jeunes.

Des programmes dédiés aux femmes ont été mis en place l'année dernière, tels que le réseau latino-américain sur la propriété intellectuelle et le genre, qui met l'accent sur la collaboration pour élaborer et lancer des initiatives visant à impliquer davantage les femmes dans les écosystèmes de propriété intellectuelle, en partenariat avec les offices nationaux de propriété intellectuelle. Il convient de mentionner également les séances d'échange d'informations sur le thème "Les femmes et la propriété intellectuelle", sous la houlette du CDIP. Parmi les autres exemples d'activités pratiques axées sur les pays et visant à donner aux femmes les moyens d'utiliser la propriété intellectuelle, on peut citer la coopération avec une ONG communautaire en Ouganda, qui vise à former à la propriété intellectuelle les femmes chefs d'entreprise des zones rurales et suburbaines, ainsi que les activités de soutien et de tutorat à l'intention des femmes chefs d'entreprise souhaitant faire enregistrer leurs marques dans des domaines aussi variés que la mode, le thé, la production de vin, la confiserie ou encore la transformation des fruits. Nous sommes reconnaissants à l'Office suédois de la propriété intellectuelle et à l'Agence suédoise de développement international pour son soutien au Programme de perfectionnement international sur la propriété intellectuelle pour les pays les moins avancés, dont sont issues ces activités fructueuses.

Parallèlement à cela, les jeunes de tous les pays nécessitent une attention particulière et représentent une grande opportunité. En 2021, l'OMPI a lancé un programme ciblé sur les jeunes et a commencé à recenser les activités existantes et prévues de l'OMPI axées sur les jeunes, afin de contribuer à l'élaboration d'une stratégie à l'échelle de l'Organisation, et une personne de contact a été nommée pour collaborer avec les divisions régionales et les bureaux extérieurs et contribuer à l'élaboration de nouveaux programmes spécifiques dans ce domaine. Le Bureau de l'OMPI au Nigéria, par exemple, s'est associé au Gouvernement nigérian, aux services d'enregistrement de la propriété intellectuelle et aux associations locales concernées pour organiser un



concours national de rédaction sur la propriété intellectuelle à l'intention des étudiants de 50 établissements d'enseignement du pays.

Établissements universitaires

Afin d'aider les États membres et leurs établissements universitaires à mettre la propriété intellectuelle au service du développement et de la croissance, l'OMPI a continué de fournir une assistance pour l'élaboration de modèles nationaux de propriété intellectuelle et d'aider les établissements universitaires et les instituts de recherche-développement à rédiger leurs politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle, dans le cadre de séances de tutorat et d'encadrement en ligne, en utilisant comme modèle l'Instrument de l'OMPI relatif aux droits de propriété intellectuelle à l'intention des établissements universitaires et des instituts de recherche-développement.

Rassemblant les pratiques recommandées, la base de données sur les politiques en matière de propriété intellectuelle pour les universités a continué d'être mise à jour et contient désormais 740 politiques institutionnelles de 75 pays du monde entier, consultables par mot clé, ainsi que des modèles nationaux de politiques de propriété intellectuelle créés sur la base de l'Instrument de l'OMPI relatif aux droits de propriété intellectuelle.

L'OMPI a également soutenu la création d'associations nationales de propriété intellectuelle et de réseaux régionaux de transfert de technologie, afin de faciliter l'échange de pratiques recommandées, l'examen par les pairs et l'accès à l'information par les responsables de la technologie des établissements universitaires des États baltes.

Peuples autochtones et communautés locales

Les activités de l'OMPI sur les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles se caractérisent par : i) une évolution vers des programmes virtuels de formation, de mentorat et de mise en relation pour les fonctionnaires, les peuples autochtones et les communautés locales, les scientifiques et autres bénéficiaires; ii) l'élaboration rapide de matériel sur les progrès technologiques dans les sciences de la vie liés aux ressources génétiques et aux données génétiques; iii) des initiatives spéciales permettant aux peuples autochtones et aux communautés locales de continuer à participer aux travaux de l'OMPI; et iv) le lancement d'une activité novatrice pour les jeunes.

En coopération avec l'Association internationale pour les marques, l'OMPI a renforcé le Programme relatif à l'entrepreneuriat destiné aux communautés autochtones et locales, qui bénéficie actuellement à 60 femmes chefs d'entreprises. Les webinaires de formation de ce programme ont touché jusqu'à 2000 participants. Le Projet de l'OMPI relatif au patrimoine créatif a repris, permettant aux peuples autochtones et aux communautés locales de tirer parti des droits de propriété intellectuelle sur leur patrimoine culturel numérisé.

En ce qui concerne les ressources génétiques et les données génétiques, l'OMPI a lancé un nouveau cours d'enseignement à distance accompagné d'une plateforme interactive de mentorat et de mise en relation en ligne, et, en collaboration avec l'Office suédois de la propriété intellectuelle, nous avons poursuivi un programme international de formation destiné à des participants de 10 pays d'Asie et d'Afrique sur l'utilisation des systèmes de propriété intellectuelle, des ressources génétiques et des données génétiques en relation avec la sécurité alimentaire, la biodiversité, la santé et le changement climatique. Nous avons également mis à jour notre principale publication dans ce domaine, intitulée



“Questions essentielles sur les exigences de divulgation des ressources génétiques et des savoirs traditionnels dans les demandes de brevet”.

Pour rester en contact avec les peuples autochtones et les communautés locales en l'absence de réunions en personne, l'OMPI a organisé un quiz en ligne, des séances d'information et un concours de nouvelles, et a poursuivi la traduction dans les langues autochtones des documents de base et de l'animation populaire Yakuanoi. Nous avons également lancé un concours de photographie à l'intention des jeunes des peuples autochtones et des communautés locales, sur le thème “Changement climatique et action pour le climat”.

Le Service d'enregistrement de Lisbonne a continué à travailler en étroite collaboration avec les communautés locales pour développer, protéger et commercialiser leurs indications géographiques, notamment avec les producteurs cambodgiens de pomelo Koh Trung et de sel de Kampot, les producteurs sénégalais de Madd de Casamance¹ et les producteurs togolais de Riz de Kovié. La mise en œuvre de ces projets sur le terrain sur les indications géographiques est soutenue par le fonds fiduciaire de la Chine à l'OMPI, ainsi que par des partenaires extérieurs tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et la CNUCED.

Créateurs

En 2020, 1900 parties prenantes ont participé aux programmes et projets d'assistance technique de l'OMPI sur le droit d'auteur et les droits connexes dans 56 pays en développement et pays les moins avancés, et dans une organisation régionale. Au cours du premier semestre de 2021, de nouveaux types de programmes d'assistance technique ont été conçus et mis en œuvre pour atteindre de nouveaux publics, notamment les créatrices, les jeunes entrepreneurs, les dirigeants de jeunes entreprises créatives, en plus des institutions nationales du droit d'auteur. Cette nouvelle approche nous a permis d'atteindre 74 pays, une organisation régionale et 1665 participants au total.

Dans le domaine de la gestion du droit d'auteur, neuf nouvelles organisations de gestion du droit d'auteur (organisation de gestion collective) ont commencé à utiliser WIPO Connect en 2020, et six autres au cours du premier semestre de 2021. Cela porte le nombre total à 21, soit une augmentation de 200% depuis janvier 2020.

Une nouvelle initiative a été lancée en 2020, intitulée “L'OMPI pour les créateurs”, un partenariat public-privé avec la Music Rights Awareness Foundation. Celle-ci vise à faire mieux connaître les droits des créateurs ainsi que les pratiques de gestion connexes, en veillant à ce que tous les créateurs soient reconnus et rémunérés de manière équitable, indépendamment de leur situation géographique, culturelle ou économique.

Améliorer l'infrastructure de la propriété intellectuelle

Depuis près de 20 ans, l'OMPI fournit des systèmes fondamentaux de gestion de la propriété intellectuelle aux offices de propriété intellectuelle des pays en développement et des pays les moins avancés. Aujourd'hui, 90 offices de propriété intellectuelle s'appuient sur les systèmes fournis par l'OMPI pour la réception, le traitement, l'examen, la publication et la gestion des droits de propriété intellectuelle. Ces offices



1 <https://www.wipo.int/ipadvantage/en/details.jsp?id=11582>

gèrent 15 millions de droits de propriété intellectuelle à l'aide des systèmes fournis par l'OMPI, et nombre d'entre eux ont été entièrement numérisés et intégrés aux systèmes mondiaux de propriété intellectuelle.

Au cours de l'année écoulée, l'OMPI a amélioré la fourniture de services et de plateformes aux offices de propriété intellectuelle, afin qu'ils puissent progressivement offrir à leurs utilisateurs des services de propriété intellectuelle modernes et efficaces.



“Nous allons nourrir l'écosystème du droit d'auteur pour qu'il soit le catalyseur d'une économie de la création dynamique et globale, au bénéfice de tous.”

Applications de l'intelligence artificielle

Le Centre d'applications des technologies de pointe continue d'améliorer ses outils fondés sur l'intelligence artificielle développés en interne à l'intention des offices de propriété intellectuelle et autres utilisateurs. Pour faciliter l'accès aux contenus multilingues, WIPO Translate, l'outil de traduction pour les documents de brevet, dispose de nouveaux modèles linguistiques améliorés, notamment pour les textes en coréen, italien et finnois, tandis que Speech2Text de l'OMPI couvre désormais le français, l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le portugais et le russe. Cet outil est disponible sur demande pour produire des transcriptions pour toute conférence ou réunion. L'outil de reconnaissance optique des caractères de PATENTSCOPE, qui permet de produire des textes intégraux de qualité pour les publications de brevets de manière efficace, en faisant appel à des correcteurs, a été mis à niveau pour couvrir la langue arabe et est disponible pour les offices de propriété intellectuelle intéressés.

Classifications et normes internationales

Les classifications internationales permettent d'organiser les informations relatives aux inventions, aux marques et aux dessins et modèles industriels en structures indexées, facilement exploitables pour la recherche. Les classifications suivent l'accélération récente du progrès technologique et des cycles de vie des produits grâce à des modifications constantes. Les États membres ont adopté 2478 modifications pour la CIB 2022.01, dont 1570 nouvelles subdivisions, grâce à des discussions intensives sur le forum électronique de la CIB, tandis que 548 modifications de la version 2021 de la 11^e édition de la classification de Nice pour le classement des produits et des services ont été adoptées, dont 442 nouvelles entrées pour la version 2022, et 111 modifications de la neuvième édition de la classification de Vienne.

L'organisation d'une session hybride et de deux tours de “vote électronique” (vote avant et après la session) a permis au Comité d'experts de l'Union de Nice de s'attaquer à l'énorme quantité de propositions en attente en utilisant le système de gestion de la révision de la classification de Nice (NCLRMS). Il a également été convenu que la période de révision pour les nouvelles éditions de la classification de Nice et l'intervalle entre les sessions de révision de la classification de Vienne seraient ramenés à trois ans.

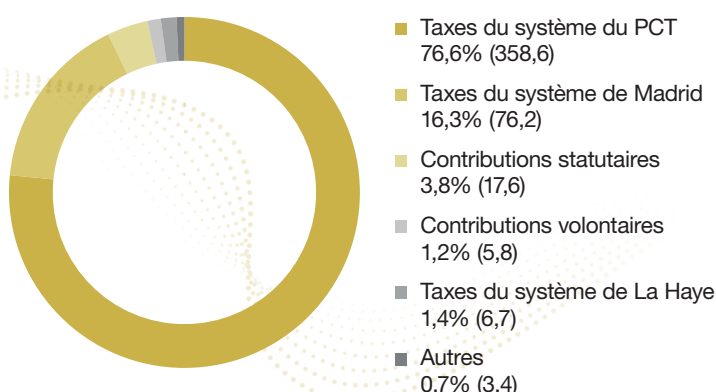
Les normes de l'OMPI sont au cœur des transformations numériques que connaît la communauté de la propriété intellectuelle dans le monde entier. Lors de la huitième session du Comité des normes de l'OMPI (CWS), les États membres ont adopté quatre nouvelles normes, qui sont : i) la norme ST.90 sur les interfaces de programmation d'applications (API) Web; ii) la norme ST.69 relative aux marques multimédias; iii) la norme ST.61 relative aux données sur la situation juridique des marques; et iv) la norme ST.88 relative aux représentations sous forme électronique des dessins et modèles industriels. Le CWS a également approuvé les révisions de trois normes existantes, dont la norme ST.26, qui aide les déposants à préparer des listages de séquences de nucléotides et d'acides aminés dans un format XML commun. En étroite collaboration avec les offices de propriété intellectuelle et les utilisateurs finaux, l'OMPI a mis au point l'outil logiciel WIPO Sequence, un logiciel pour les déposants et les offices de propriété intellectuelle qui facilite la mise en œuvre de la norme ST.26. La première version d'essai a été lancée en novembre 2020.



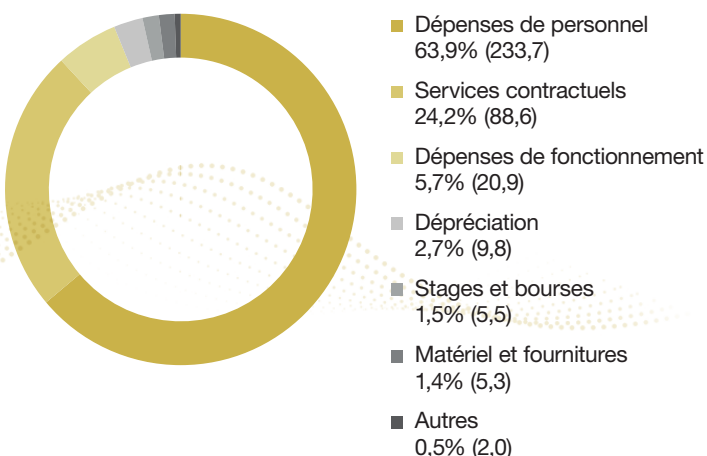
Responsabilisation de notre personnel et gestion de nos ressources

Face à la situation imprévue et inédite de la crise sanitaire mondiale, l'année écoulée a été difficile pour l'Organisation et l'ensemble de son personnel. Tout au long de cette période, l'OMPI a guidé son personnel dans la gestion de la crise, le travail à distance, la gestion des risques, le redéploiement des effectifs, la sécurité et le bien-être, en remettant "l'humain" au cœur des ressources humaines. Si les effets sur notre façon de travailler ont été spectaculaires, l'impact mesurable sur la performance financière a été plus limité, mais la situation financière de l'Organisation demeure saine et stable.

Composition des recettes de 2020



Composition des dépenses de 2020



Note: Les chiffres sont exprimés en millions de francs suisses.
Source: OMPI, 2021.

Une gestion saine et prudente des finances et des performances

En leur qualité de gardiens de la plateforme opérationnelle de l'OMPI, les services d'appui administratif ont pour objectif général d'assurer la mise en place des bases nécessaires à la production de résultats² dans l'ensemble de l'Organisation, de manière hautement numérisée et sécurisée.

La situation favorable observée à la fin de 2020 résulte de la demande continue de services payants de l'Organisation, qui représentent 94% du total des recettes, ainsi que de l'approche prudente adoptée en matière de budgétisation et de gestion financière. Puisque l'Organisation tire ses revenus de services fondés sur le marché, elle est directement exposée à la santé de l'économie mondiale et puisque les incertitudes continuent d'assombrir les perspectives économiques mondiales, la poursuite de notre approche prudente et circonspecte actuelle est justifiée.

Le résultat financier pour l'exercice 2020 est un excédent de 135,9 millions de francs suisses. Les recettes pour 2020 se sont élevées à 468,3 millions de francs suisses, soit une augmentation de 11,2 millions de francs suisses ou de 2,5% par rapport à 2019. Les dépenses ont été de 365,8 millions de francs suisses, soit une augmentation de 35,6 millions de francs suisses par rapport à 2019. Des gains sur les investissements de 33,4 millions de francs suisses ont été enregistrés.

La génération de solides excédents est importante pour la santé financière de l'Organisation. Après la clôture d'un exercice comptable, tout excédent enregistré passe dans les réserves de l'Organisation. Les excédents de ces dernières années, sous forme de réserves, ont été utilisés à plusieurs fins. Ils ont été en premier lieu utilisés pour des projets d'équipement approuvés par les États membres conformément au plan-cadre d'équipement. Ces projets d'équipement couvrent principalement des investissements dans des systèmes informatiques visant à assurer le maintien de la compétitivité des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle et à améliorer la prestation des services de l'Organisation dans son ensemble; l'entretien des bâtiments et du site; ainsi que la sûreté et la sécurité. Deuxièmement, les excédents ont contribué à accroître le niveau de liquidité des réserves ou des actifs nets de l'Organisation, sur lesquels il faudrait compter en cas de fort ralentissement de l'économie mondiale. Troisièmement, les excédents ont permis à l'Organisation de financer des obligations à long terme telles que l'assurance maladie après la cessation de service.

L'actif net de l'Organisation est passé de 364,2 millions de francs suisses en 2019 à 387,1 millions de francs suisses au 31 décembre 2020. L'actif net a presque doublé depuis 2010.

Au cours de l'année écoulée, malgré les complexités et les incertitudes économiques, les services d'appui administratif ont soutenu avec succès la mise en œuvre du programme de travail de l'Organisation. Un montant de 2,3 millions de francs suisses a été consacré à la numérisation, facilitant un passage en douceur au travail à domicile, de sorte que le personnel a atteint 90% de sa productivité dans les trois semaines qui ont suivi le confinement. Les coûts liés aux voyages ont été réduits de plus de 12 millions de francs suisses par rapport à 2019, tandis que des économies de 4,9 millions de francs suisses ont été réalisées grâce à des négociations en matière d'achats et des gains d'efficacité, 69% des dépenses d'achat portant sur des accords à long terme et 18% sur la coopération avec les Nations Unies. Des investissements de 117 millions de francs suisses ont été réalisés en 2020. Les placements de trésorerie principale et de trésorerie stratégique ont enregistré des rendements positifs et les



² Sauf indication contraire, les données citées dans la présente section se rapportent à 2020.

actifs de trésorerie d'exploitation ont été protégés de l'impact des taux d'intérêt négatifs. En outre, une planification active de la trésorerie a permis à l'Organisation d'investir 117 millions de francs suisses supplémentaires en 2020.

Modernisation de l'environnement opérationnel

Afin de soutenir le passage à un environnement opérationnel et à des services modernes, numérisés, sécurisés et durables, l'OMPI a mis en place un nouveau cadre stratégique et a entamé une restructuration interne.

Réforme du cadre stratégique et de la structure interne de l'OMPI

Dans le cadre du recentrage des priorités de l'Organisation et du renforcement de l'approche de la gestion axée sur les résultats, un cadre stratégique plus simple et rationalisé a été établi. Élaborés de concert avec un processus remanié de budgétisation pour l'exercice biennal 2022-2023, les principes clés du cadre comprenaient :

- la définition des quatre piliers stratégiques qui sous-tendent la vision et la mission de l'Organisation, reliés entre eux et soutenus de manière dynamique par la fondation (représentée par la maison de la stratégie);
- le remplacement des 31 programmes par une vision plus simple de huit secteurs, destinée à améliorer la transparence et la responsabilité;
- la déclinaison des piliers stratégiques et de la fondation en 16 résultats escomptés (contre 38 pour l'exercice biennal 2020-2021);
- la rationalisation des critères de réussite en 76 indicateurs clés de performances (contre 240 pour l'exercice biennal 2020-2021); et
- l'amélioration de l'approche de l'Organisation en matière de risques avec une définition affinée de 23 risques au niveau de l'Organisation et des secteurs (contre 53 risques au niveau des programmes en 2020-2021).

Les premiers changements apportés à la structure interne et la nomination des huit chefs de secteur sont entrés en vigueur à compter du 1^{er} mars 2021, tandis que le Comité du programme et du budget a pris note du Plan stratégique à moyen terme 2022-2026 à sa trente-deuxième session en juillet 2021.

Transformation numérique

L'exploitation des possibilités offertes par la "nouvelle normalité" a permis d'accélérer la transformation numérique de l'OMPI. Les étapes de cette évolution numérique contribuent à rendre l'environnement de travail du Secrétariat plus efficace et plus rationnel.

Nous avons mis en place des outils et des plateformes axés sur la clientèle, au service des clients internes et externes, notamment le lancement du projet de gestion des performances de l'Organisation (EPM) de deuxième génération, qui renforce un écosystème robuste et sécurisé d'applications professionnelles qui sous-tendent les opérations de l'OMPI.

Les processus existants ont été rationalisés grâce à l'automatisation de la facturation, à l'appariement tripartite, à un nouveau système de gestion de la trésorerie en nuage et au déploiement d'un outil d'externalisation électronique (e-sourcing), ce qui a contribué à réduire la charge de travail liée aux transactions et à permettre au personnel de se concentrer sur des activités à plus forte valeur ajoutée.





Dans le cadre du passage à un fonctionnement “sans papier” dans l’ensemble de l’Organisation, nous avons commencé à recourir aux notifications électroniques pour les services mondiaux de propriété intellectuelle, ce qui a permis de réduire les besoins d’impression et les coûts d’envoi. Les frais d’affranchissement du PCT et du système de Madrid ont été réduits de 73% et 55% respectivement dans le programme et budget pour l’exercice biennal 2022-2023 par rapport à 2020-2021.

Le déploiement de projets de gestion des contenus de l’Organisation a contribué à améliorer les processus de gestion des connaissances et des dossiers ainsi qu’à un partage d’informations plus inclusif et transparent, favorisant une collaboration intersectorielle. De nouveaux processus de correspondance numérique ont été mis en œuvre pour remplacer les dossiers physiques et accélérer le processus d’approbation des mémorandums internes et la gestion de la correspondance officielle, au moyen de signatures électroniques pour certains documents externes. La migration de la messagerie électronique vers les services d’hébergement en nuage et l’introduction d’Office 365 ont été mises en œuvre avec succès.

Section des conférences et services linguistiques

Les services linguistiques de l’OMPI ont continué de traduire en acte la détermination de l’Organisation à soutenir ses États membres et son personnel, multilingues et diversifiés. Une politique linguistique révisée a été élaborée et proposée aux États membres, axée sur une approche stratégique fondée sur l’impact afin de tirer parti des possibilités offertes par les technologies modernes de traduction.

Conformément à sa stratégie de qualité à la source visant à garantir l’efficacité des services linguistiques et la qualité linguistique, les améliorations apportées au flux de gestion des traductions ont renforcé la collaboration et la souplesse des services de traduction, ce qui a permis de traduire 15,59 millions de mots.

La Section des conférences de l’OMPI est passée d’un modèle de conférence physique à un modèle de conférence entièrement virtuel/hybride, en mettant en œuvre avec succès tous les outils, toutes les procédures, la logistique, la sécurité et les autres services d’appui nécessaires. Cela a permis la reprise sans heurts du calendrier intensif des réunions à partir du second semestre de 2020, notamment les réunions couronnées de succès du Comité du programme et budget (PBC) et des assemblées sous forme hybride, les participants se déclarant satisfaits à 92%. L’accompagnement de plus de 6000 délégués dans le cadre de ce changement s’est vu accorder une priorité élevée afin de faciliter leur participation active à distance depuis toutes les régions géographiques, notamment grâce à plus de 1300 journées d’interprétation.

Sûreté et sécurité

L’OMPI a continué d’exécuter son mandat de façon sûre et sécurisée pendant la pandémie, tant en termes de sécurité physique que de cybersécurité, sans aucun incident majeur.

Une stratégie en matière de sécurité de l’information de la prochaine génération a été élaborée. Cette stratégie repose sur les moyens existants, anticipe les risques liés à la cybersécurité et permet de détecter et de réagir rapidement aux incidents informatiques, et de mieux préparer l’Organisation afin qu’elle se remette rapidement des crises, et de réduire les effets sur les opérations de l’OMPI.

Adaptation à la pandémie et nouvelle culture interne

Le personnel de l'OMPI a réagi avec agilité et résilience à cette période de changement inédit lorsque nous sommes passés au travail à distance, accélérant ainsi les progrès vers l'objectif de la nouvelle Administration d'une culture interne dynamique qui permette au personnel de travailler de manière efficace, collaborative et innovante.

Gestion des ressources humaines

Dès le début de la pandémie, l'OMPI a adapté et rationalisé nombre de ses processus afin de garantir la prestation continue des services au personnel et aux États membres. En ce qui concerne nos effectifs, nous avons temporairement mis en œuvre des mesures et des dérogations à un certain nombre de politiques et de procédures afin de faciliter la gestion en mode crise. Une série de nouveaux outils, processus et procédures numériques de gestion des ressources humaines ont été mis à la disposition du personnel, notamment des tableaux de bord relatifs aux congés et aux aménagements du temps de travail, ainsi que diverses options de formation à distance. Les offres de formation ont dû être progressivement adaptées à l'environnement exclusivement virtuel, en tenant compte des durées d'attention plus courtes grâce à des contenus ciblés et des sessions moins longues.

En réponse aux effets de la pandémie sur les aspects psychologiques et la santé mentale du personnel, et en particulier durant les périodes obligatoires de télétravail et d'isolement social, l'Unité médicale a assuré un suivi des questions sanitaires et la conseillère du personnel a dispensé des services de soutien psychosocial aux personnes. Des formations ont également été proposées à l'ensemble du personnel, par l'intermédiaire de pages Intranet dédiées et de supports thématiques sur le bien-être psychosocial.

Nous restons déterminés à recruter un personnel diversifié et qualifié répondant aux normes les plus élevées en matière de compétences, d'efficacité et d'intégrité, grâce à des programmes et des initiatives de sensibilisation au recrutement renforcés en partenariat avec les États membres.

Changement de culture

La crise sanitaire mondiale a mis en évidence la nécessité pour le personnel de l'OMPI de faire preuve de capacités d'adaptation et de résilience, ainsi que l'importance des personnes dans la nouvelle normalité. Pour la nouvelle Administration, ce changement de culture de l'OMPI constitue une priorité essentielle. Dans le cadre des travaux préparatoires que l'Organisation doit mener alors que nous opérons ce changement fondamental de culture, une enquête sur la mobilisation du personnel sera menée au cours du dernier trimestre de 2021 et sera réalisée tous les deux ans. Le Département de la gestion des ressources humaines (DGRH) se concentrera sur un nouveau cadre de formation, qui comprendra des liens avec l'évolution de carrière et la mobilité interne. En outre, nous introduirons des initiatives de diversité et d'inclusion afin de créer un environnement qui favorise la confiance et l'engagement.



Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

Tél.: +41 22 338 91 11
Tlcp.: +41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux
extérieurs de l'OMPI sont
disponibles à l'adresse
www.wipo.int/about-wipo/fr/offices

© OMPI, 2021



Attribution 4.0 International
(CC BY 4.0)

La licence CC ne s'applique pas au
contenu de la présente publication qui
n'appartient pas à l'OMPI.

Couverture: © Getty Images

Publication de l'OMPI N° 1050F/2021
ISBN 978-92-805-3313-2